



ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE



EXERCICE 2025

SOMMAIRE

Abréviations et sigles	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	5
Liste des encadrés	5
1 Aperçu de la situation financière de l'exercice 2025	8
1.1 Bilan	8
1.2 Résultat	9
2 Etats de synthèse et notes annexes	12
2.1 Bilan (Actif)	12
2.2 Bilan (Passif)	13
2.3 Hors bilan	14
2.4 Compte de Produits et Charges	15
2.5 Tableau des flux de trésorerie	16
2.6 Tableau de variation des capitaux propres	17
2.7 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation	18
2.7.1 Cadre réglementaire	18
2.7.2 Méthodes d'évaluation	18
2.8 Dispositif d'encadrement des risques financiers inhérents à la gestion des réserves de change	24
2.9 Commentaires sur les postes du bilan	28
2.10 Commentaires sur les postes du hors bilan	43
2.11 Commentaires sur les postes du Compte de Produits et Charges	45
3 Evolution quinquennale des états de synthèse	56
3.1 Bilan (Actif)	56
3.2 Bilan (Passif)	57
3.3 Compte de Produits et Charges	58
4 Engagements envers les fonds sociaux	59
5 Rapport général CAC	61
6 Approbation par le Conseil de la Banque	64

ABREVIATIONS ET SIGLES

BAM	: Bank Al-Maghrib
BBE	: Billets de Banque Etrangers
BDT	: Bons du Trésor public
BIRD	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BRI	: Banque des Règlements Internationaux
CFCA	: Casablanca Finance City Authority
CPC	: Compte de Produits et Charges
CRP	: Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib
DH	: Dirhams Marocains
DTS	: Droits de Tirage Spéciaux
EEP	: Etablissements et Entreprises Publics
ESG	: Environnement, Social et Gouvernance
ETIC	: Etat des Informations Complémentaires
FM	: Fonds Mutuel
FMA	: Fonds Monétaire Arabe
FMI	: Fonds Monétaire International
FRD	: Facilité pour la Résilience et la Durabilité du FMI
HTM	: Held To Maturity (détenus jusqu'à échéance)
KDH	: Millier(s) de Dirhams
LPL	: Ligne de Précaution et de Liquidité
MDH	: Million(s) de Dirhams
MMDH	: Milliard(s) de Dirhams
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MTM	: Market To Market (valorisés au prix du marché)
OCP	: Office Chérifien des phosphates
pb	: Points de base
PFCA	: Programme de Financement du Commerce Arabe
PIAFE	: Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PRF	: Provision pour Risques Financiers
SRBM	: Système des Règlements Bruts du Maroc
TPE	: Très Petites Entreprises
TPME	: Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises
VaR	: Value at Risk

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	1	: Bilan par opération
Tableau	2	: Résultat net de l'exercice
Tableau	3	: Actif au 31 décembre 2025
Tableau	4	: Passif au 31 décembre 2025
Tableau	5	: Hors bilan au 31 décembre 2025
Tableau	6	: CPC comptable au 31 décembre 2025
Tableau	7	: Flux de trésorerie au 31 décembre 2025
Tableau	8	: Variation des capitaux propres au 31 décembre 2025
Tableau	9	: Evolution des cours de change
Tableau	10	: Délais d'amortissement des immobilisations
Tableau	11	: Avoirs et placements en or
Tableau	12	: Avoirs et placements en devises par type de placement
Tableau	13	: Avoirs et placements en devises par devise
Tableau	14	: Avoirs et placements en devises par durée résiduelle
Tableau	15	: Position avec le FMI
Tableau	16	: Structure des concours aux banques par instrument
Tableau	17	: Ventilation des concours aux banques par maturité
Tableau	18	: Valeurs immobilisées nettes
Tableau	19	: Titres de participation et emplois assimilés
Tableau	20	: Immobilisations corporelles et incorporelles
Tableau	21	: Engagements en dirhams convertibles
Tableau	22	: Dépôts et engagements en dirhams
Tableau	23	: Autres passifs
Tableau	24	: Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs
Tableau	25	: Variation du compte d'évaluation des réserves de change
Tableau	26	: Capitaux propres et assimilés
Tableau	27	: Opérations de change
Tableau	28	: Engagements sur titres
Tableau	29	: Autres engagements
Tableau	30	: Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises
Tableau	31	: Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit
Tableau	32	: Commissions perçues
Tableau	33	: Autres produits financiers
Tableau	34	: Ventes de biens et services produits
Tableau	35	: Intérêts sur engagements en dirhams
Tableau	36	: Commissions servies
Tableau	37	: Autres charges financières
Tableau	38	: Charges de personnel


Tableau	39	: Achats de matières et fournitures
Tableau	40	: Autres charges externes
Tableau	41	: Dotations aux amortissements
Tableau	42	: Dotations aux provisions
Tableau	43	: Evolution de l'Actif
Tableau	44	: Evolution du Passif
Tableau	45	: Evolution du CPC comptable
Tableau	46	: Engagement et financement des fonds sociaux

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique	1	: Structure du bilan
Graphique	2	: Répartition des expositions des portefeuilles par région
Graphique	3	: Répartition des expositions des portefeuilles par classe d'actifs
Graphique	4	: Répartition des portefeuilles obligataires par notation
Graphique	5	: Evolution des billets et monnaies en circulation en 2025
Graphique	6	: Structure des engagements sur titres
Graphique	7	: Evolution des produits, des charges et du résultat net

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1		: Provision pour risques financiers
------------------	--	-------------------------------------



Dans le présent rapport, les chiffres sont arrondis au millier de dirhams le plus proche. Ainsi, les totaux et les sous-totaux ne correspondent pas toujours à la somme des arrondis les constituant.

Les données monétaires et financières sont issues de différentes publications internes.

1 Aperçu de la situation financière de l'exercice 2025⁽¹⁾

1.1 Bilan

A la clôture de l'exercice 2025, le **total bilan** de la Banque ressort à 614 949 007 KDH, en progression annuelle de 11%. Au niveau de l'actif, cette évolution résulte principalement de la consolidation des avoirs et placements en devises (+17%) et en or (+49%) ainsi que des concours aux banques (+2%), atténuée par le remboursement du reliquat de la créance sur l'Etat au titre de la LPL. Au passif, cette progression du bilan reflète essentiellement la hausse des billets et monnaies en circulation (+15%) conjuguée au recul des engagements en dirhams convertibles (-96%).

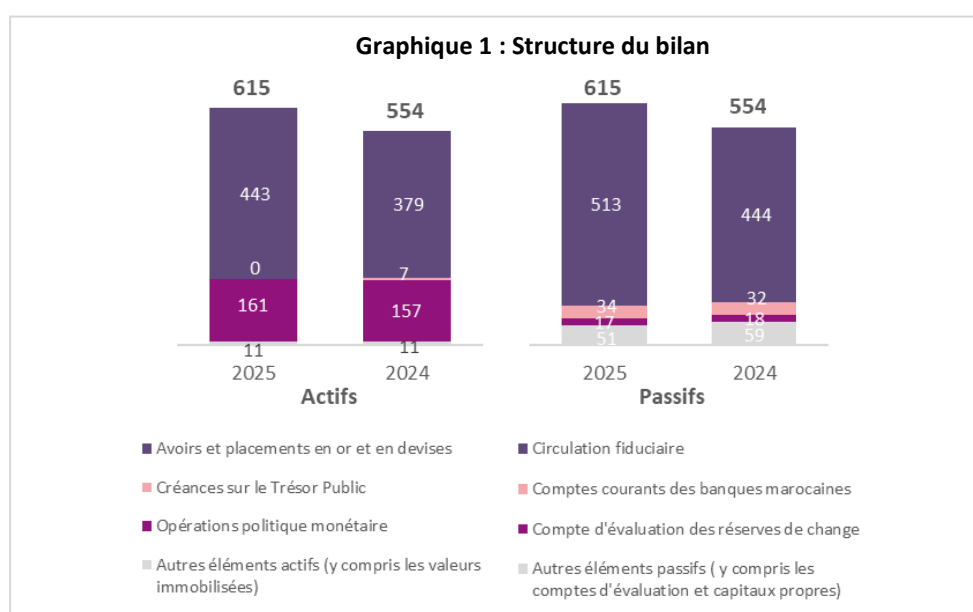


Tableau 1 : Bilan par type d'opération

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
(dont)			
Billets et monnaies en circulation	512 987 202	444 273 240	15
Opérations avec l'étranger	-404 572 230	-332 410 772	22
Opérations avec l'Etat	4 067 117	381 095	>100
Position nette des établissements de crédit	-127 259 647	-124 702 983	2
Opérations patrimoniales ²	8 668 126	8 337 400	4

¹ Les variations des postes du bilan et du CPC sont traitées, plus en détail, au niveau des commentaires relatifs aux états de synthèse. A des fins d'analyse, les postes du bilan et du CPC ont fait l'objet, dans cette première partie du rapport, de certains regroupements.

² Compte tenu du résultat net avant affectation.

Les **billets et monnaies en circulation** se sont accrus de 15% à 512 987 202 KDH, après une progression de 8% en 2024, sous l'effet essentiellement de la poursuite de la demande du cash.

Les **Opérations avec l'étranger** se sont élevées à -404 572 230 KDH, en amélioration de 72 161 458 KDH par rapport à fin 2024. Outre la baisse des engagements de la Banque envers les organismes financiers internationaux suite au règlement intégral du principal dû au FMI au titre du tirage sur la LPL, cette évolution s'explique par la hausse des avoirs et placements en or et en devises.

Le solde des **Opérations avec l'Etat** s'est fortement accru - après quatre années de baisse consécutive - s'établissant à fin 2025 à 4 067 117 KDH contre 381 095 KDH un an auparavant. Cette évolution résulte principalement du remboursement intégral du principal de la créance de Bank Al- Maghrib sur l'Etat au titre de la LPL, conjugué au recul des disponibilités du compte courant du Trésor public (-3 401 919 KDH).

La **Position nette des établissements de crédit** est passée de -124 702 983 KDH à fin 2024 à -127 259 647 KDH à fin 2025, traduisant la hausse en fin d'année des concours aux banques.

Le solde des **opérations patrimoniales** a atteint 8 668 126 KDH contre 8 337 400 KDH à fin 2024, soit une variation de +4% portée par la hausse des capitaux propres et assimilés de +1 059 984 KDH pour atteindre 7 582 691 KDH. Celle-ci traduit le renforcement des fonds propres de la Banque à la suite de l'affectation, au titre de l'exercice, d'un milliard de dirhams aux fonds de réserves spéciaux, combinée à la baisse de 712 499 KDH du résultat net de la Banque qui s'est établi à 5 747 485 KDH.

1.2 Résultat

Au terme de l'exercice 2025, la Banque a enregistré un **bénéfice** de 5 747 485 KDH contre 6 459 984 KDH un an auparavant. Cette baisse s'explique, principalement, par l'effet combiné du repli du résultat de la conduite de la politique monétaire (-746 630 KDH), de l'augmentation des charges générales d'exploitation (+1 006 849 KDH) compte tenu de la constitution cette année de la provision pour risques financiers pour un montant d'un milliard de dirhams, ainsi que du recul du résultat non courant (-98 567 KDH). Ces évolutions ont été compensées par la progression des résultats issus de la gestion des réserves de change (+1 189 205 KDH) et des autres opérations (+244 578 KDH).

Tableau 2 : Résultat net de l'exercice

En milliers de dirhams	2025	2024	Var.%
Résultat des opérations de gestion des réserves de change	9 926 147	8 736 942	14
Résultat des opérations de politique monétaire	3 201 126	3 947 755	-19
Résultat des autres opérations	1 519 067	1 274 489	19
Résultat des activités	14 646 339	13 959 186	5
Charges générales d'exploitation	-3 548 403	-2 541 555	40
Résultat brut d'exploitation	11 097 936	11 417 631	-3
Résultat non récurrent	-545 410	-446 843	-22
Impôt sur le résultat	-4 805 040	-4 510 804	7
Résultat net	5 747 485	6 459 984	-11

L'accroissement du **résultat des opérations de gestion des réserves de change** est tiré essentiellement par la progression du revenu net obligataire (+1 310 768 KDH), recouvrant l'amélioration des intérêts notamment ceux générés par le portefeuille d'investissement et des plus-values nettes des titres de placement atténuée par la baisse des reprises de provisions afférentes à ces titres. A l'inverse, les intérêts issus des placements monétaires ont enregistré un repli, en lien principalement avec la baisse des taux de placement dans un contexte d'assouplissement des politiques monétaires de la FED et de la BCE.

Le repli du **résultat des opérations de conduite de la politique monétaire**, après trois années de hausses consécutives, est attribuable essentiellement aux réductions du taux directeur³.

La progression du **résultat des autres opérations** découle principalement de la hausse des commissions sur les opérations de change notamment sur les BBE, suite à des cessions plus importantes par les banques marocaines à Bank Al-Maghrib, et de l'amélioration de la rémunération des comptes de la clientèle de la Banque. En revanche, les ventes de documents sécurisés ont accusé une baisse de 6% (-24 696 KDH) revenant à 363 838 KDH.

L'augmentation des **charges générales d'exploitation** s'explique principalement par la constitution de la Banque, au titre de l'exercice 2025, d'une provision pour risques financiers⁴ de 1 007 713 KDH, afin de couvrir des pertes probables sur les portefeuilles MTM, notamment en cas de chocs de taux et de marché à des niveaux similaires à ceux de 2022-2023, ainsi que de la hausse des dépenses de fonctionnement (+206 974 KDH).

³ Réduction de 25 pb à chaque fois en juin et décembre 2024 ainsi qu'en mars 2025.

⁴ Cf. Note 12 du bilan.

Le recul du **résultat non récurrent**⁵ à -545 410 KDH (-98 567 KDH) s'explique, essentiellement, par le règlement en 2025 de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques d'un montant de 585 819 KDH contre 486 081 KDH versé en 2024.

⁵ Abrite le résultat non courant et celui sur exercices antérieurs.

2 Etats de synthèse et notes annexes

2.1 Bilan (Actif)

Tableau 3 : Actif au 31 décembre 2025

En milliers de dirhams	Notes	2025	2024
Avoirs et placements en or	1	28 049 899	18 781 915
Avoirs et placements en devises	2	396 615 532	339 309 229
- Avoirs et placements auprès des banques étrangères		33 339 289	34 533 011
- Bons du Trésor étrangers et assimilés		351 432 699	294 645 307
- Autres avoirs en devises		11 843 544	10 130 912
Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux	3	21 197 838	23 061 150
- Souscription au FMI - Tranche de réserve		2 021 606	2 132 439
- Avoirs en Droits de Tirage Spéciaux		18 797 405	20 529 114
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe		378 828	399 597
Créances sur le Trésor public	4	-	7 090 424
Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains	5	160 885 559	157 010 858
- Valeurs reçues en pension des banques		51 441 453	49 650 424
- Avances aux banques		109 027 906	106 910 271
- Autres créances		416 201	450 163
Bons du Trésor - Opérations d'Open Market		-	-
Autres actifs	6	3 538 128	4 169 685
Valeurs immobilisées	7	4 662 051	4 645 292
Total Actif		614 949 007	554 068 553

2.2 Bilan (Passif)

Tableau 4 : Passif au 31 décembre 2025

En milliers de dirhams	Notes	2025	2024
Billets et monnaies en circulation	8	512 987 202	444 273 240
- Billets en circulation		508 410 324	439 909 217
- Monnaies en circulation		4 576 878	4 364 023
Engagements en or et en devises	9	6 041 335	4 189 231
- Engagements en or		-	-
- Engagements en devises		6 041 335	4 189 231
Engagements en dirhams convertibles	10	283 897	7 419 443
- Engagements envers des organismes financiers internationaux		265 433	7 404 544
- Autres engagements		18 464	14 899
Dépôts et engagements en dirhams	11	42 855 881	44 789 654
- Compte courant du Trésor public		4 060 690	7 462 609
- Dépôts et engagements en dirhams envers les banques marocaines		33 625 912	32 307 874
- Comptes courants		33 625 912	32 307 874
- Comptes de reprises de liquidités		-	-
- Comptes de facilités de dépôts		-	-
- Dépôts des administrations et des établissements publics		1 492 811	1 227 636
- Autres comptes		3 676 467	3 791 534
Autres passifs	12	21 715 497	21 706 964
Allocations de Droits de Tirage Spéciaux	3	17 735 019	18 707 329
Capitaux propres et assimilés	13	7 582 691	6 522 707
- Capital		500 000	500 000
- Réserves		7 001 340	6 001 340
- Report à nouveau		81 351	21 367
- Autres capitaux propres		-	-
Résultat net de l'exercice		5 747 485	6 459 984
Total Passif		614 949 007	554 068 553

2.3 Hors bilan

Tableau 5 : Hors bilan au 31 décembre 2025

En milliers de dirhams	Notes	2025	2024
Opérations de change au comptant			
Devises à livrer au comptant		958 059	-
Dirhams à recevoir au comptant			-
Opérations de change à terme			
	14		
Devises à recevoir à terme		2 886 862	2 024 437
Devises à livrer à terme		2 878 986	2 001 365
Opérations de change-dépôts en or et en devises			
	14	-	3 681 650
Opérations de change-opérations d'arbitrage			
	14		
Devises à recevoir		374 924	-
Devises à livrer		375 838	-
Ajustement devises hors bilan			
		-	-
Engagements sur produits dérivés			
		-	-
Engagements sur titres			
	15		
Titres reçus sur avances accordées		128 373 670	128 994 653
Titres reçus sur avances à accorder		13 782 200	13 400 400
Autres garanties reçues sur avances accordées		43 715 267	37 836 194
Avances à accorder		84 063 090	12 730 380
Titres étrangers à recevoir		2 971 349	7 376 028
Titres étrangers à livrer		934 130	5 467 643
Titres étrangers reçus sur opérations de pension		912 830	-
Autres engagements			
	16		
Garanties de marchés reçues		224 778	183 311
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel		907 361	916 140
Engagements de financement donnés en faveur du personnel		37 490	10 889
Autres engagements donnés		1 000	1 000

2.4 Compte de produits et charges

Tableau 6 : CPC comptable au 31 décembre 2025

En milliers de dirhams	Notes	2025	2024
Produits		16 423 136	16 369 754
Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises	17	9 494 272	7 955 035
Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés	18	3 201 485	3 948 987
Autres intérêts perçus	19	10 070	9 823
Commissions perçues	20	1 266 990	1 087 281
Autres produits financiers	21	1 453 476	1 206 050
Ventes de biens et services produits	22	451 835	484 830
Produits divers	23	31 450	23 273
Reprises sur amortissements		-	-
Reprises de provisions	24	259 444	1 411 003
Produits non courants	25	254 114	243 471
Charges		10 675 651	9 909 770
Intérêts servis sur engagements en or et en devises	26	526 903	725 698
Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams	27	236 675	334 984
Commissions servies	28	23 774	25 216
Autres charges financières	29	674 239	1 020 595
Charges de personnel	30	966 150	929 863
Achats de matières et fournitures	31	565 816	505 447
Autres charges externes	32	568 719	445 866
Dotations aux amortissements et aux provisions	33	1 509 398	715 231
Charges non courantes	34	798 936	696 064
Impôt sur le résultat	35	4 805 040	4 510 804
Résultat net		5 747 485	6 459 984

2.5 Tableau des flux de trésorerie

Tableau 7 : Flux de trésorerie au 31 décembre 2025

En milliers de dirhams	2025	2024
Trésorerie et dépôts en devises en début d'exercice	42 267 901	51 887 549
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-25 042 067	-29 584 714
Intérêts reçus	11 861 864	11 361 726
Commissions sur opérations bancaires reçues	1 266 990	1 087 281
Autres produits reçus	892 912	875 673
Intérêts et commissions versés	-788 462	-1 086 974
Charges du personnel versées	-894 894	-909 781
Impôts et taxes payés	-6 009 366	-7 153 711
Autres charges versées	-1 102 980	-1 311 114
+/- Variation des dépôts Trésor Public en dirhams	-3 401 919	-3 416 190
+/- Variation des dépôts envers les banques marocaines en dirhams	1 317 904	9 700 261
+/- Variation des dépôts autres clientèle en dirhams et en devises	787 941	-934 865
+/- Variation des titres de placements étrangers en devises	-20 773 207	-7 429 963
+/- Variation des titres de transactions étrangers en devises	-	-
+/- Variation avances aux banques	-3 908 664	-26 958 641
+/- Variation autres dettes du passif	-4 477 416	-3 427 411
+/- Variation des autres actifs	187 230	18 995
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-43 657 474	-11 338 817
+/- Variation des titres d'investissements étrangers en devises	-44 326 385	-10 472 850
+/- Variation souscription au FMI-Tranche de réserve	-	-
+/- Variation avoirs en droits de tirage spéciaux	889 512	-866 438
+/- Variation avoirs et placements en or	-1 419	-
+/- Variation dépôts auprès du FMI	-	-
+/- Variation souscription au FMA	-	-
+/- Variation allocations de droits de tirage spéciaux	-	-
Acquisitions d'immobilisations	-271 770	-42 132
Produits de cession des immobilisations	52 589	42 604
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	68 713 962	31 521 199
+/- Variation des billets et monnaie en circulation	68 713 962	31 521 199
Réévaluation Trésorerie et dépôts en devises	-1 420 174	-217 316
Trésorerie et dépôts en devises à la fin de l'exercice	40 862 149	42 267 901

2.6 Tableau de variation des capitaux propres

Tableau 8 : Variation des capitaux propres au 31 décembre 2025

En milliers de dirhams	Solde d'ouverture 2025	Affectation du résultat 2024	Distribution de dividendes	Résultat 2025	Opérations sur capital (+Aug / -Dim)	Solde de Clôture 2025
Capital	500 000					500 000
Report à nouveau	21 367	59 984				81 351
Réserves	6 001 340	6 400 000	-5 400 000			7 001 340
Résultat de l'exercice				5 747 485		5 747 485
Résultat en instance d'affectation	6 459 984	-6 459 984				0
Total	12 982 691	0	-5 400 000	5 747 485	0	13 330 177

2.7 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation

2.7.1 Cadre réglementaire

Les états de synthèse sont élaborés et présentés conformément au plan comptable de Bank Al- Maghrib tel que validé par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) en mai 2007.

La Banque applique les prescriptions comptables indiquées dans le code général de normalisation comptable (CGNC) pour tout ce qui est commun aux entreprises notamment en matière d'évaluation des stocks et des immobilisations.

Les états de synthèse tels qu'énumérés dans l'article 47 de la loi n°40-17 portant statut de Bank Al- Maghrib, comprennent le bilan, le compte de produits et charges (CPC) et l'état des informations complémentaires (ETIC).

Parallèlement, la Banque dresse annuellement une situation de l'hors bilan, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres.

2.7.2 Méthodes d'évaluation

Avoirs et engagements en or et en devises

Opérations de change

Sont considérées comme opérations de change, les achats et ventes de devises au comptant et à terme qui entraînent :

- soit une variation d'un avoir ou d'un engagement dans une devise et une variation d'un engagement ou d'un avoir en dirhams ;
- soit une variation d'un avoir ou d'un engagement dans une devise et une variation d'un engagement ou d'un avoir dans une autre devise.

Ces opérations sont comptabilisées dans les comptes de l'hors bilan correspondants à leur date d'engagement, puis enregistrées dans les comptes du bilan à la date de valeur ou de livraison.

Réévaluation des avoirs en or et en devises

Les avoirs et les engagements en or, en métaux précieux et en devises y compris les DTS sont évalués sur la base des cours de change en vigueur du dernier jour ouvrable de l'exercice.

Tableau 9 : Evolution des cours de change (*)

En DH	2025	2024	Var. %
XAU	39 447,00	26 415,00	49,3
USD	9,1283	10,11	-9,7
EUR	10,7121	10,52	1,8
XDR	12,50	13,19	-5,2

(*) Cours de référence de fin d'année.

Les gains et les pertes résultant de cette opération sont inscrits au « compte d'évaluation des réserves de change » figurant au passif du bilan de la Banque et ce, conformément aux dispositions de la nouvelle convention régissant ce compte, conclue entre Bank Al-Maghrib et l'Etat en date du 1^{er} novembre 2022 et abrogeant les dispositions de celle du 29 décembre 2006.

Conformément aux dispositions de cette convention, le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » doit être maintenu créditeur à un seuil minimum égal à 2,5% des avoirs extérieurs nets de la Banque à la date de clôture de l'exercice. Au cas où une perte de change porte le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » à un niveau inférieur à ce seuil, le montant de l'insuffisance est prélevé sur le compte de résultat de la Banque au titre de l'exercice concerné, dans la limite de 10% du bénéfice net dudit exercice, logé dans un compte de « réserve pour perte de change » et inscrit au passif du bilan de la Banque.

Dans le cas où le « compte d'évaluation des réserves de change » affiche un solde débiteur, celui-ci est inscrit à l'actif du Bilan de la Banque et aucune provision pour risques et charges n'est constituée.

Au cas où le « compte d'évaluation des réserves de change » affiche un solde débiteur non couvert par le solde du compte « réserve pour perte de change », il est procédé à l'alimentation de la réserve pour perte de change par prélèvement du bénéfice net de la Banque dans la limite de 20%.

Si le solde débiteur non couvert est supérieur à 20% du bénéfice net, le reste à combler fera l'objet de prélèvements successifs, d'exercice en exercice et dans les mêmes proportions et ce, nonobstant l'état du solde du compte au moment d'opérer le prélèvement concerné.

Les titres

Les titres acquis dans le cadre de la gestion des réserves de change sont classés, en fonction de l'intention présidant à leur détention, en portefeuille de transaction, de placement ou d'investissement.

Le portefeuille de transaction est composé de titres acquis avec l'intention, dès l'origine, de les revendre à brève échéance. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais d'achats inclus et, le cas échéant, coupons courus inclus. Les plus ou moins-values découlant de l'évaluation quotidienne de ces titres au prix de marché sont comptabilisées dans les comptes de résultat correspondants.

Le portefeuille d'investissement est constitué de titres acquis avec l'intention de détention jusqu'à l'échéance. Ils sont comptabilisés selon les règles ci-après :

- ils sont inscrits à leur prix d'acquisition, frais exclus et le cas échéant, coupons courus exclus ;
- les plus-values latentes sur ces titres ne sont pas constatées ;
- les moins-values latentes sur ces titres ne sont constatées que quand la Banque estime que le titre qui accuse une moins-value latente, sera probablement revendu durant l'exercice suivant ainsi que dans le cas où il existe un risque probable de défaillance de l'émetteur ;
- les différences entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres (décote ou prime) sont amorties d'une manière actuarielle sur la durée résiduelle des titres.

En date du 1^{er} janvier 2020, la Banque a basculé de la méthode linéaire vers la méthode actuarielle pour l'étalement des décotes/surcotes sur titres d'investissement et ce, afin de s'aligner sur les meilleures pratiques internationales. Cette méthode est également admise par le plan comptable de Bank Al-Maghrib tel que validé par le CNC au même titre que la méthode linéaire.

Le portefeuille de placement est composé des titres autres que ceux classés dans les portefeuilles de transaction ou d'investissement. Leur comptabilisation suit les règles suivantes :

- les entrées en portefeuille sont inscrites au bilan au prix d'acquisition, frais d'acquisition exclus et le cas échéant coupons courus exclus ;
- les différences entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres (décote ou prime) ne sont pas amorties sur la durée de détention des titres ;
- les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché de ces titres font l'objet de provisions pour dépréciation sur une base quotidienne. Cependant, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Quant aux titres à intérêts précomptés, ils sont comptabilisés à leur prix de remboursement. Les intérêts précomptés sont étalés sur la durée de vie des titres et comptabilisés quotidiennement dans les comptes de produits ou de charges.

Les autres avoirs en devises

La Banque dispose de portefeuilles de titres libellés en dollar américain dont la gestion est déléguée à la Banque Mondiale sur la base de contrats de délégation.

Ils sont initialement comptabilisés à leur prix d'acquisition ; les plus ou moins-values sont comptabilisées aux comptes de produits et charges appropriés et ce, sur la base des valeurs liquidatives communiquées par le mandataire de gestion.

Provision pour risques et charges

Conformément au principe de prudence, la Banque constitue des provisions destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, lorsqu'ils sont nettement précisés quant à leur objet mais que leur réalisation et/ou leur évaluation demeure incertaine.

À compter de l'exercice 2025, la Banque a procédé à la constitution d'une provision pour risques financiers (PRF), conformément au principe de prudence et à la lumière du retour d'expérience issu des phases de volatilité observées sur les marchés. Ce dispositif constitue un mécanisme de prudence adossé à l'exposition financière constatée au bilan à la date de clôture, au titre des portefeuilles évalués à la juste valeur. Il vise à couvrir, de manière ciblée et quantifiée, le risque de dégradation de la valeur de ces positions en cas de variation défavorable des paramètres de marché, en particulier une hausse des taux d'intérêt.

Le montant de la PRF est déterminé à partir de l'exposition de clôture, en appliquant à celle-ci des scénarios de stress test centrés sur des chocs de taux, afin d'estimer l'impact potentiel sur la valorisation des encours concernés à la date de clôture. La provision est réexaminée annuellement à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution de l'exposition et des résultats des tests de résistance à chaque date de clôture. Elle est comptabilisée au passif du bilan ; les dotations et reprises correspondantes sont enregistrées en compte de résultat.

Créances sur le Trésor public

Dans le cadre de la convention conclue entre la Banque et l'Etat en novembre 2022 fixant les modalités d'utilisation par ce dernier des disponibilités de la Ligne de Précaution et de Liquidité (LPL) du Fonds Monétaire International (FMI), cette opération a été constatée, dans les comptes de la Banque, en tant que créance vis-à-vis de l'Etat et ce, conformément aux préconisations prévues par le manuel du FMI.

Les immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Ils figurent à l'actif du bilan pour une valeur nette constituée de leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Les immobilisations, frais accessoires inclus, sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation probable du bien en appliquant les taux d'amortissement en vigueur.

Les durées d'amortissement retenues, selon la nature de chaque immobilisation, sont les suivantes :

Tableau 10 : Délais d'amortissement des immobilisations

Immeubles	20 ans
Agencements, aménagements et installations	5 ans
Matériel de Dar As-Sikkah	10 ans
Matériel de bureau, matériel et logiciels informatiques, véhicules et autres matériels	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Smartphones et tablettes	3 ans 4 mois

Les immobilisations financières

Les titres de participation dans les institutions financières marocaines et étrangères figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette comptable correspondant à leur coût d'acquisition, diminuée des éventuelles provisions constituées à la date d'arrêté. En ce qui concerne les participations étrangères, leur valeur est convertie en dirhams au cours historique de la devise.

S'agissant des titres non entièrement libérés, ils sont portés à l'actif pour leur valeur totale y compris le reliquat restant à libérer. La quote-part non encore libérée est constatée en contrepartie d'un compte de dette du passif du bilan.

Les éventuelles provisions pour dépréciation de ces titres non cotés sont évaluées à la clôture de l'exercice selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des derniers états de synthèse communiqués.

Les stocks

Les stocks sont constitués principalement :

- des matières et fournitures consommables ;
- des matières premières pour la fabrication des billets, des monnaies et des documents et cartes identitaires sécurisés (papier, encres, flans, puces, cartes, etc.) ;
- des produits finis et encours (documents sécurisés, et autres)
- et des pièces commémoratives.

Les matières et fournitures consommables sont inscrites au bilan à leur prix d'achat diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation à la date d'arrêt.

Les matières premières sont inscrites au bilan à leur coût composé du prix d'acquisition majoré des frais d'approche et diminué, le cas échéant, de la provision constatée au titre de leur dépréciation.

Les produits finis et les encours de produits destinés à la vente sont inscrits au bilan à leur coût de production minoré, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

2.8 Dispositif d'encadrement des risques financiers inhérents à la gestion des réserves de change

Définition des risques financiers

Les risques financiers auxquels la Banque est exposée dans le cadre de la gestion des réserves de change sont :

- le **risque de crédit**, défini comme étant :
 - d'une part, le risque de défaut de paiement (risque de contrepartie) qui correspond à l'incapacité d'une contrepartie à remplir ses obligations ;
 - et d'autre part, le risque d'abaissement de la notation de crédit d'une contrepartie par une ou plusieurs agences de notation.
- le **risque de marché** correspond au risque de perte résultant d'une évolution défavorable des facteurs de marché liés, entre autres, aux mouvements des taux d'intérêt ou de change.
- le **risque de liquidité** correspond à l'incapacité à faire face aux engagements immédiats du pays par la vente d'actifs, sans impact significatif sur leurs prix.

Cadre de Gouvernance

Dans le cadre de sa mission relative à la gestion des réserves de change, la Banque dispose d'un dispositif de gestion des risques financiers qui permet l'identification, la surveillance et l'atténuation des risques inhérents aux opérations de gestion des réserves de change, à savoir les risques de crédit, de marché et de liquidité.

Pour atteindre cet objectif, la gestion du risque au sein de Bank Al-Maghrib repose sur un cadre de gouvernance clair et hiérarchisé.

En effet, le **Conseil de la Banque** valide chaque année la politique de placement des réserves de change et les tolérances au risque. Il approuve également l'univers d'investissement et l'allocation stratégique des actifs. Le **Comité Monétaire et Financier** (CMF) veille à la mise en œuvre de l'allocation stratégique et valide la gestion des réserves de change. Il examine également l'évolution des indicateurs de risques financiers inhérents à la gestion des réserves. Enfin, le **Comité d'Audit et des risques** examine l'évolution annuelle des risques financiers et opérationnels de la Banque.

Les objectifs de détention et de gestion des réserves, les principes de placement, les limites par classe d'actifs ainsi que les règles d'éligibilité et de concentration des émetteurs et des contreparties, sont fixés dans le cadre d'une directive d'investissement tandis que les indices de référence des portefeuilles et leur mode de gestion sont définis dans le cadre de l'allocation stratégique approuvée par le Conseil de la Banque.

D'un point de vue opérationnel, l'ensemble des expositions de la Banque en devises font l'objet d'un contrôle et d'une surveillance au quotidien, en vue de se conformer à la directive d'investissement et à l'allocation stratégique.

Dans ce cadre, ces expositions font l'objet d'analyses approfondies au niveau des rapports élaborés régulièrement et communiqués aux différents organes de gouvernance de la Banque, notamment au Comité Monétaire et Financier.

Gestion des risques financiers

Risque de crédit

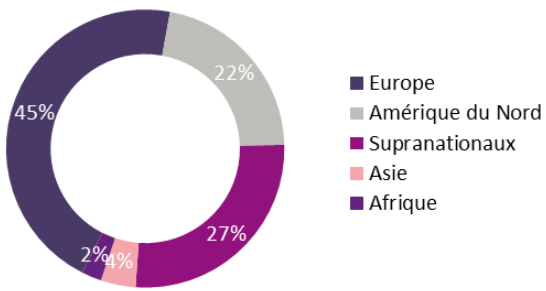
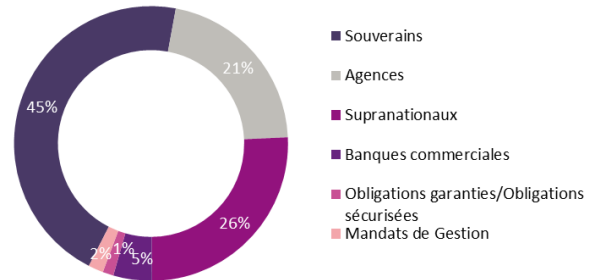
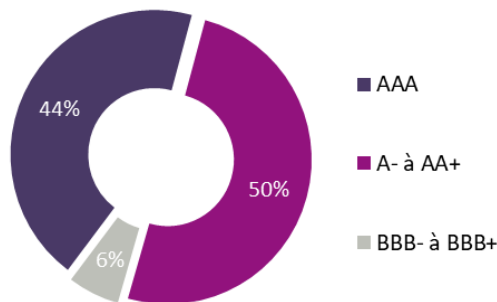
Le risque de crédit est géré par la Banque à travers la fixation des critères d'éligibilité des émetteurs de titres et des contreparties, tout en veillant à ce que les placements soient conformes aux principes de sécurité et de liquidité.

Les critères minimaux sont différenciés en fonction du risque de crédit induit par les différents instruments. Ils sont plus élevés pour les opérations engendrant un risque de crédit direct, comme les dépôts à blanc, que pour les opérations se dénouant dans un système de règlement-livraison. Actuellement, la notation de crédit moyenne minimale est de « A- » pour les placements monétaires auprès de contreparties bancaires, et de « BBB- » pour les placements obligataires.

En plus des critères d'éligibilité, la Banque fixe des limites permettant d'éviter une prise de risque et une concentration excessive. Il s'agit notamment des limites d'exposition par émetteur, par contrepartie, par classe d'actifs, par pays et par notation de crédit.

Afin d'assurer une appréciation de l'exposition globale au risque de crédit, la Banque calcule et suit quotidiennement la notation de crédit moyenne des portefeuilles de réserves ainsi que la « VaR Crédit » à 99% qui évalue le montant des pertes potentielles sur un horizon d'un an liées à un événement de crédit (un abaissement de notation ou un défaut).

Au terme de l'année 2025, la notation de crédit moyenne des réserves de change s'est établie à « AA », reflétant une très bonne qualité de crédit des actifs détenus.

Graphique 2 : Répartition des expositions des portefeuilles par région**Graphique 3 : Répartition des expositions des portefeuilles par classe d'actifs****Graphique 4 : Répartition des portefeuilles obligataires par notation**

Risque de marché

Le risque de marché lié à la gestion des réserves de change provient, principalement, du risque de taux et du risque de change.

- Risque de taux

La Banque gère le risque de taux à travers des indices de référence pour l'ensemble des portefeuilles ainsi que des écarts de duration autorisés par rapport à ces indices dans le cadre de l'allocation stratégique.

L'exposition au risque de taux est mesurée par divers indicateurs, notamment, la perte potentielle maximale (VaR), la duration et la volatilité des performances par rapport aux indices de référence (Tracking Error).

Au terme de l'année 2025, la duration globale des réserves de change a augmenté de 11 mois par rapport à la fin de l'année 2024, s'établissant à 2,8 ans contre 1,9 an un an auparavant.

- Risque de change

Le risque de change est induit par l'impact de l'évolution des cours de change des devises contre le dirham. Ce risque provient :

- d'une part, de la déviation entre la pondération en devises des réserves de change et celle issue de la réplication du panier du dirham qui est composé de 60% en euro et de 40% en dollar américain. Cette déviation est encadrée à travers une limite maximale de +/-10% définie dans le cadre de l'allocation stratégique ;
- et d'autre part, de la variation de l'écart entre le cours de change du dirham et le cours central de la bande de fluctuation.

Risque de liquidité

La Banque gère le risque de liquidité à travers la constitution de tranches liquides au sein des réserves de change :

- **Réserves de précaution** : constituées d'actifs disponibles et liquides permettant de satisfaire les besoins à court terme de la Banque. Au terme de l'année 2025, les réserves de précaution se sont établies à près de 68,5 milliards de dirhams ;
- **Portefeuilles des réserves excédentaires comptabilisés en valeur marché** : constitués d'actifs liquides pouvant être mobilisés en cas d'épuisement de la tranche « réserves de précaution ». La valeur de ces portefeuilles s'est établie à 42 milliards de dirhams à la fin de l'année 2025.

Le risque de liquidité est également encadré, au niveau des tranches liquides précitées, à travers des règles de taille minimale et de ratio d'emprise maximal pour les émissions obligataires.

2.9 Commentaires sur les postes du bilan

ACTIF

En vertu de l'article 12 de son statut, Bank Al-Maghrib détient et gère les réserves de change qui sont constituées des avoirs en or, en devises et en DTS.

Note 1 : Avoirs et placements en or

Ce poste abrite la contrevaletur en dirhams des avoirs en or conservés au Maroc et auprès de dépositaires étrangers, ainsi que des placements en or effectués avec des contreparties étrangères. Depuis fin 2006, ces avoirs et placements sont évalués au cours du marché du dernier jour ouvrable de l'année. Les gains et les pertes issus de cette opération sont imputés au compte d'évaluation des réserves de change⁶ et ce, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue le 1^{er} novembre 2022 entre Bank Al-Maghrib et le Ministère de l'Economie et des Finances.

Au terme de l'année 2025, la contrevaletur des avoirs en or a augmenté de 49% à 28 049 899 KDH, sous l'effet particulièrement de la poursuite de la forte appréciation du cours de l'or.

La quantité détenue étant restée quasiment stable à 711 078 onces (correspondant à 22 tonnes).

Tableau 11 : Avoirs et placements en or

	2025	2024
Prix de l'once d'or ⁽¹⁾	39 447	26 415
Quantité en onces d'or	711 078	711 032
Maroc	4 855	4 855
Etranger	706 223	706 177
Valeur de marché ⁽²⁾	28 049 899	18 781 915
Stock d'or (en tonnes)	22,12	22,12

⁽¹⁾ Cours de l'or/DH.

⁽²⁾ En milliers de dirhams.

Note 2 : Avoirs et placements en devises

Ce poste enregistre principalement la contrevaletur en dirhams des avoirs en devises investis en dépôts monétaires (comptes à vue et à terme) et en titres obligataires étrangers.

Les avoirs et placements en devises ont progressé de 17% au terme de 2025 pour atteindre 396 615 532 KDH, en lien avec la consolidation des réserves de change tirée notamment par l'émission par le Trésor d'un emprunt obligataire sur le marché financier international d'un montant de 2 milliards d'euros.

⁶ Le solde créditeur de ce compte ne peut être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi.

Tableau 12 : Avoirs et placements en devises par type de placement

En milliers de dirhams	2025	Part	2024	Part
Comptes à vue	6 024 544	2%	14 928 341	4%
Comptes à terme	18 890 468	5%	13 349 155	4%
Titres de placement ⁽¹⁾	74 656 334	19%	56 297 176	17%
Titres d'investissement ⁽²⁾	276 776 365	70%	238 348 130	70%
Titres de transaction ⁽³⁾	-	-	-	-
Autres ⁽⁴⁾	20 267 820	5%	16 386 426	5%
Total	396 615 532	100%	339 309 229	100%

⁽¹⁾ Compte tenu des provisions pour dépréciation des titres. La valorisation au prix du marché des titres de placement s'élevait à fin décembre 2025 à 75 067 848 KDH.

⁽²⁾ Aucune provision n'est constatée pour ce portefeuille, conformément aux règles comptables.

⁽³⁾ Titres acquis avec l'intention de les revendre à court terme.

⁽⁴⁾ Y compris les intérêts courus, les mandats de gestion et les BBE.

Les avoirs en devises représentent 64% des actifs de la Banque au lieu de 61% en 2024, et sont investis à hauteur de 89% en titres obligataires. Au sein de cette catégorie, le portefeuille des titres de placement⁷ s'est accru de 33% pour atteindre 74 656 334 KDH, tandis que celui des titres d'investissement a progressé de 16% pour s'établir à 276 776 365 KDH.

La Banque a, par ailleurs, maintenu une pondération des avoirs et placements en devises proche de celle du panier du dirham.

En termes d'allocation des actifs à caractère durable et responsable (ESG), leur part au sein des réserves de change a été renforcée de 11,4% en 2024 à 15,6% à fin 2025.

Les dépôts et placements monétaires ont, pour leur part, connu un repli de 12% pour se situer à 24 915 013 KDH, représentant 6% des avoirs et placements en devises contre 8% une année auparavant. Cette baisse est principalement imputable à la réallocation de la trésorerie en devises en faveur du portefeuille d'investissement⁸.

Tableau 13 : Avoirs et placements en devises par devise

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
EUR	247 200 636	188 189 169	31
USD	145 354 679	147 695 174	-2
Autres devises	4 060 217	3 424 886	19
Total	396 615 532	339 309 229	17

Tableau 14 : Avoirs et placements en devises par durée résiduelle ^(*)

	2025	2024
≤ 1an	29%	30%
> 1 an	71%	70%
Total	100%	100%

^(*) Titres détenus dans les portefeuilles gérés en interne, y compris les certificats de dépôts.

⁷ Titres autres que ceux classés dans les portefeuilles de transaction ou d'investissement.

⁸ Titres acquis avec l'intention de détention jusqu'à l'échéance (Cf. Section relative aux principales règles comptables et méthodes d'évaluation).

Note 3 : Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux

Ce poste, abritant les positions auprès du FMI et du FMA, a baissé de 8% à 21 197 838 KDH, en lien principalement avec la baisse des avoirs en DTS.

Position avec le FMI**A l'actif :**

- la souscription au FMI -Tranche de réserve constitue la fraction prise en charge par Bank Al-Maghrib (18,4%) au titre de la quote-part du Maroc et se compose de :

- **la tranche disponible** : 150,08 millions de DTS (1 876 243 KDH), représentant la participation en devises de Bank Al-Maghrib au FMI ;
- **la tranche mobilisée** : 14,36 millions de DTS (145 363 KDH) correspondant à la quote-part du Maroc au FMI, souscrite par Bank Al-Maghrib en monnaie nationale et inscrite au « compte n°1 » ouvert sur ses livres. La réévaluation portant sur cette tranche s'est soldée à fin décembre 2025 par un ajustement de +684 KDH contre +1 394 KDH un an plus tôt.

Tableau 15 : Position avec le FMI

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
ACTIF			
Souscription au FMI-Tranche de réserve	2 021 606	2 132 439	-5
Avoirs en DTS	18 797 405	20 529 114	-8
Total	20 819 010	22 661 553	-8
PASSIF			
Allocations de DTS	17 735 019	18 707 329	-5
Comptes n°1 et 2 (*)	255 083	7 359 492	-97
Total	17 991 304	26 066 822	-31

(*) Compte tenu du remboursement en 2025 des échéances au titre de la LPL.

- Les avoirs en DTS : représentent la contrevaletur des avoirs de Bank Al-Maghrib auprès du FMI. Ce compte enregistre à son débit, les opérations d'achats de DTS par la Banque et les rémunérations versées par le FMI et à son crédit, les paiements sur une base trimestrielle des commissions sur allocations de DTS ainsi que les remboursements d'emprunts du Maroc.

Ces avoirs ont été renforcés en 2021, suite à l'émission par le FMI d'une allocation générale de DTS au profit des pays membres de 456 milliards de DTS. La part allouée au Maroc au titre de cette allocation s'élève à 857,2 millions de DTS (l'équivalent de 10,9 milliards de dirhams⁹).

Au terme de l'année 2025, la contrevaletur en dirhams des avoirs en DTS s'est établie à 18 797 405 KDH, en baisse de 8% (-1 731 709 KDH) par rapport à fin 2024. Cette évolution s'explique par (i) la dépréciation du cours du DTS (-5%) ; (ii) le règlement cette année des deux dernières échéances du principal dû par le Maroc au FMI au titre de la LPL d'un montant global de 537,7 millions de DTS (7 154 890 KDH) ; (iii) le prélèvement des frais financiers liés à l'utilisation de la LPL de 6,4 millions de

⁹ Impactant à l'actif les avoirs en DTS et au passif les allocations de DTS.

DTS (82 169 KDH) et de la FRD de 31,1 millions de DTS (392 639 KDH) ; et par (iv) le paiement de la commission d'engagement au titre de la ligne de crédit modulable¹⁰ (LCM) pour 7,6 millions de DTS (97 586 KDH).

Cette baisse a été atténuée par le tirage effectué cette année de la troisième tranche de la FRD¹¹ pour un montant de 375 millions de DTS (4 822 892 KDH) ainsi que par l'achat par la Banque en janvier de 150 millions de DTS (1 956 311 KDH).

Au passif figure le poste « Allocations de Droits de Tirage Spéciaux » qui correspond à la contrevaieur en dirhams des allocations de DTS accordées par le FMI au Maroc en sa qualité de pays membre. Ce compte a été crédité en 2009 de 5,7 milliards de dirhams, représentant la part du Maroc dans l'allocation générale et l'allocation spéciale (475,8 millions de DTS)¹² octroyées par le FMI en faveur des pays membres, et en 2021 de 10,9 milliards de dirhams relatifs à la part du Maroc au titre de l'allocation générale (857,2 millions de DTS) réalisée en août de cette année par le FMI.

A fin 2025, ce poste a accusé une baisse de 5% (-972 310 KDH) revenant à 17 735 019 KDH, attribuable à la dépréciation du cours du DTS contre le dirham (-5%).

Souscription au FMA

Elle représente la fraction, prise en charge par la Banque, de la souscription libérée au capital du FMA. La participation du Maroc à cette Institution s'élève à 41,33 millions de Dinars Arabes, répartie¹³ entre Bank Al-Maghrib et le Trésor comme suit :

- 200 000 Dinars Arabes libérés en monnaie nationale versés au compte du FMA ouvert sur les livres de Bank Al-Maghrib. La part revenant à la Banque est de 150 000 Dinars Arabes (5 934 KDH) ;
- 21,69 millions de Dinars Arabes souscrits en devises dont la part revenant à la Banque ressort à 10,10 millions de Dinars Arabes (378 828 KDH), stable depuis la dernière augmentation du capital en 2018 ;
- 19,44 millions de Dinars Arabes dont 9,10 millions revenant à Bank Al-Maghrib au titre des augmentations du capital du FMA par incorporation des réserves, intervenues en 2005 (5,88 millions de Dinars Arabes) et en 2013 (3,23 millions de Dinars Arabes).

¹⁰ La LCM est conçue pour fournir soutien financier aux pays dotés de fondamentaux économiques très solides et d'un historique de politiques efficaces afin de les aider à répondre à leurs besoins réels ou potentiels en matière de balance des paiements et de renforcer la confiance des marchés dans un contexte de risques accrus. L'accord actuel en faveur du Maroc a été approuvé le 2 avril 2025 pour une durée de deux ans et un montant de 3,45 milliards de DTS (environ 4,5 milliards USD, soit 386% des quotes-parts).

¹¹ Accordée en septembre 2023 par le FMI en faveur du Maroc pour 1 milliard de DTS dont 94% est utilisée, arrivant à maturité en avril 2025.

¹² Dont 436 millions de DTS au titre de l'allocation générale correspondant à 74,13% de la quote-part du Maroc en 2009 (588,2 millions de DTS) et 39,7 millions de DTS relatifs à l'allocation spéciale accordée conformément au quatrième amendement du FMI.

¹³ A hauteur de 53,16% pour le Trésor et de 46,84% pour Bank Al-Maghrib.

Note 4 : Créances sur le Trésor Public

Cette rubrique abrite la créance liée à l'utilisation par le Trésor en 2022 de la contrevaletur en dirhams des disponibilités issues du tirage sur la LPL en avril 2020, portant sur un montant de 1 499,8 millions de DTS et ce, conformément aux dispositions de la convention conclue dans ce cadre en novembre 2022 entre Bank Al-Maghrib et le MEF.

Au terme de l'exercice 2025, cette créance a affiché un solde nul, suite au règlement intégral en avril du principal dû au FMI au titre de la LPL contre 7 090 424 KDH à fin 2024.

Note 5 : Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Ce poste comprend les opérations de refinancement des établissements de crédit effectuées dans le cadre de la conduite de la politique monétaire, conformément à l'article 7 du statut de la Banque.

Le besoin de liquidité des banques s'est accentué en 2025, en raison essentiellement de la nette progression de la circulation fiduciaire et de la hausse des besoins de financement du Trésor. Ce creusement a été partiellement compensé par la consolidation des réserves de change.

Bank Al-Maghrib a mis en place, en mars 2025, de nouveaux programmes de soutien au financement bancaire spécifique¹⁴ aux TPE à un taux préférentiel et aux PME.

La Banque a continué à satisfaire l'intégralité des demandes de liquidités des banques. A ce titre, le volume de ses interventions sur le marché monétaire s'est établi à 138 milliards de dirhams en 2025, en moyenne hebdomadaire, contre 139 milliards en 2024.

Au 31 décembre 2025, les concours aux banques ont porté sur un montant global de 160 469 358 KDH (156 560 695 KDH à fin 2024) dont :

- 69 343 657 KDH au titre des avances à 7 jours sur appel d'offres, consenties au taux directeur ;
- 1 160 249 KDH au titre des avances à 24 heures sur appel d'offres, consenties au taux directeur augmenté de 100 pb ;
- 51 441 453 KDH relatifs aux opérations de pension livrée (1 et 3 mois) consenties au taux directeur ;
- 38 524 000 KDH correspondant aux opérations de prêt garanti dont 13 563 000 KDH à 1 et 3 mois et 24 961 000 KDH sur 1 an dans le cadre des programmes de soutien au financement de l'économie¹⁵ (TPE, PME, TPME, PIAFE, banques participatives et associations de micro-crédit).

¹⁴ Programme de financement d'une durée d'une année en faveur des TPE à un taux égal à la moyenne pondérée du taux directeur minorée de 25 pb et des PME assorti d'un taux équivalent à la moyenne pondérée du taux directeur.

¹⁵ 2 540 000 KDH au titre du programme dédié aux TPME, 4 900 000 KDH au titre du programme dédié aux TPE, 14 885 000 KDH au titre du programme dédié aux PME, 1 326 000 KDH au taux de 1,25% dans le cadre du programme PIAFE, 1 210 000 KDH au titre du programme de refinancement des 'banques participatives' et 100 000 KDH au titre du programme de refinancement des 'associations de micro-crédits'.

Tableau 16 : Structure des concours aux banques par instrument

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
Opérations de pension	121 945 358	122 273 695	-0,3
Avances à 7 jours	69 343 657	72 623 271	-5
Avances à 24 heures	1 160 249	-	-
Pensions livrées	51 441 453	49 650 424	4
Prêts garantis (*)	38 524 000	34 287 000	12
Total	160 469 358	156 560 695	2

(*) 1 mois, 3 mois et 1 an.

Tableau 17 : Ventilation des concours aux banques par maturité (*)

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
24 heures	1 160 249	-	-
7 jours	69 343 657	72 623 271	-5
1 mois	25 002 134	30 002 755	-17
3 mois	40 002 319	30 179 669	33
1 an	24 961 000	23 755 000	5
Total	160 469 358	156 560 695	2

(*) Maturité initiale

Note 6 : Autres actifs

Les autres actifs comprennent, principalement, les stocks, les comptes d'encaissement et les comptes de régularisation qui sont constitués notamment des charges à répartir sur plusieurs exercices, des charges constatées d'avance et des produits à recevoir ainsi que de tout autre montant débiteur en instance de régularisation.

Les autres actifs ont accusé une baisse de 15% revenant, d'une fin d'année à l'autre, de 4 169 685 KDH à 3 538 128 KDH.

Note 7 : Valeurs immobilisées nettes**Tableau 18 : Valeurs immobilisées nettes**

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
(dont)			
Prêts immobilisés	779 273	762 353	2
Titres de participation et emplois assimilés	1 958 964	1 959 082	-0,01
Immobilisations corporelles et incorporelles	8 392 953	8 242 804	2
Valeurs immobilisées brutes	11 131 527	10 964 543	2
Amortissements et provisions	-6 469 443	-6 319 251	2
Valeurs immobilisées nettes	4 662 051	4 645 292	0,4

L'actif immobilisé net de la Banque a enregistré une légère hausse de 16 759 KDH pour se situer à 4 662 051 KDH, résultat d'une hausse des investissements nets de cessions (+166 984 KDH), partiellement compensée par l'accroissement des amortissements et des provisions (+150 191 KDH).

Titres de participation et emplois assimilés

La valeur brute du portefeuille des titres de participation de Bank Al-Maghrib est restée quasi-stable à 1 958 964 KDH à fin 2025.

Tableau 19 : Titres de participation et emplois assimilés¹⁶

En milliers de dirhams	Nature de l'activité	2025					Valeur comptable brute 2024	Var. % ⁽³⁾
		Valeur comptable brute	Valeur comptable nette ⁽¹⁾	Situation nette ⁽²⁾	Nombre d'actions détenues	Quote-part %		
Titres détenus dans les établissements marocains et emplois assimilés (dont)		72 286	72 286				72 365	-0,1
Maroclear	Financier	4 000	4 000	357 432	4 000	20	4 000	-
Casablanca Finance City Authority (CFCA)	Financier	50 000	50 000	505 587	500 000	10	50 000	-
Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	Financier	59	59	12 447	2 008	4,59	59	-
Créances rattachées à des participations ⁽⁴⁾	Financier	18 227	18 227				18 306	-0,4
Titres détenus dans les institutions financières étrangères		1 886 678	1 850 256				1 886 717	-
Ubac Curaçao	Financier	23 228	0	86 614 USD	353 913	6,85	23 228	-
Swift	Financier	1 524	1 524	871 124 EUR	33	0,03	1 524	-
Fonds Monétaire Arabe	Financier	5 934	5 943	1 479 245 DA ⁽⁵⁾	3	0,02	5 973	-0,7
Programme de Financement du Commerce Arabe (PFCA)	Financier	16 856	16 856	1 270 180 USD	546	0,28	16 856	-
Africa50 - Financement de projets (AFP)	Financier	175 142	175 142	487 116 USD	18 000	4,07 ⁽⁶⁾	175 142	-
Africa50 - Développement de projets (ADP)	Financier	19 460	6 266	17 275 USD	2 000	3,97 ⁽⁶⁾	19 460	-
Banque des Règlements Internationaux	Financier	1 644 533	1 644 533	28 269 200 SDR ⁽⁷⁾	3 000	0,53	1 644 533	-
Total brut des titres de participation et emplois assimilés		1 958 964	1 922 542				1 959 082	-0,01

⁽¹⁾ Nette des provisions constituées au titre de la dépréciation des participations de la Banque.

⁽²⁾ Situation nette des organismes dans lesquels la Banque détient des participations (en milliers), calculée selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des états de synthèse de 2024.

⁽³⁾ Variation de la valeur comptable brute entre 2024 et 2025.

⁽⁴⁾ Avance en compte courant d'actionnaire consentie en 2023 en faveur de CFCA et créance au titre de la participation au Fonds Africa50.

⁽⁵⁾ Dinars arabes.

⁽⁶⁾ Augmentation du capital social par apports de certains Etats africains pour un montant global de 40 millions USD. La quote-part de Bank Al-Maghrib est, ainsi, revenue à 4,07% pour l'AFP et 3,97% pour l'ADP contre 4,26% et 4,29% en 2024, respectivement.

⁽⁷⁾ SDR : Droits de Tirage Spéciaux (DTS).

¹⁶ Les chiffres contenus dans le présent tableau sont exprimés en milliers de dirhams, exception faite de la situation nette des participations étrangères présentée en devises.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau 20 : Immobilisations corporelles et incorporelles

En milliers de dirhams	Montant brut 2024	Augmentation	Diminution	Montant brut 2025
Immeubles d'exploitation	2 337 026	3 141	-	2 340 168
Mobilier et matériel d'exploitation	3 029 293	150 411	98 934	3 080 770
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 188 082	40 620	5 496	1 223 206
Immobilisations corporelles hors exploitation	780 307	4 632	823	784 116
Immobilisations incorporelles	908 096	56 598	-	964 694
Total	8 242 804	255 402	105 254	8 392 953

A fin 2025, la valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles a atteint 8 392 953 KDH, en hausse annuelle de 150 148 KDH. Les principaux investissements de cette année sont répartis comme suit :

- 58% représentent la modernisation des infrastructures de production et de traitement des billets de banque et des cartes identitaires sécurisées ainsi que l'acquisition des équipements informatiques ;
- 22% sont relatifs à l'évolution de certains systèmes d'information et à la mise en place de nouvelles solutions informatiques ;
- 17% correspondent aux travaux d'aménagement et d'agencement au niveau des divers sites de la Banque et à l'enrichissement de son patrimoine muséal et numismatique ;
- 3% sont dédiés, notamment, aux projets immobiliers et aux renouvellements des équipements des sites de la banque à caractère social.

Les sorties concernent essentiellement la cession de terrains non bâtis de la Banque et la vente du matériel et mobilier mis au rebut.

PASSIF

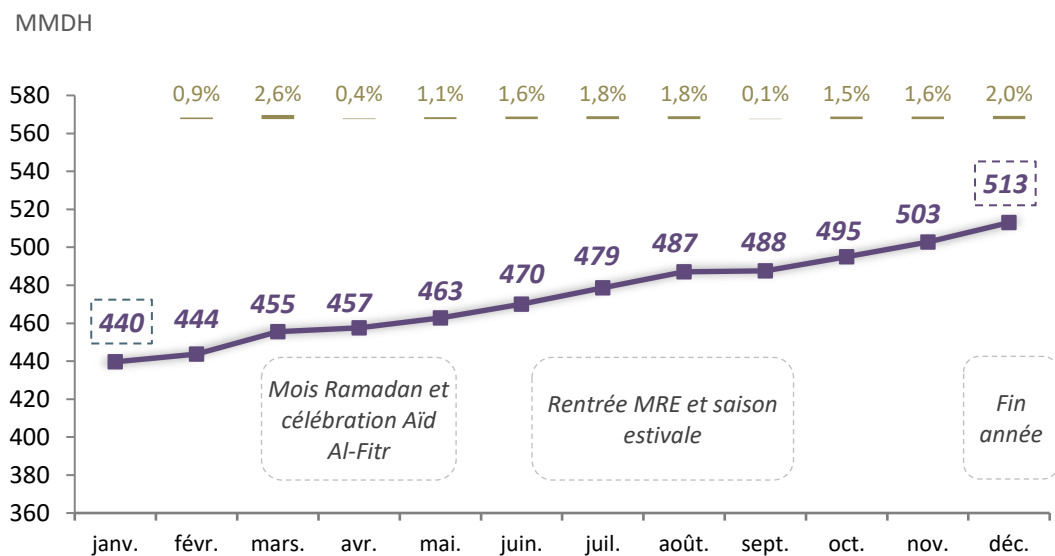
Note 8 : Billets et monnaies en circulation

Bank Al-Maghrib exerce, conformément à l'article 5 de son statut, le privilège d'émission des billets de banque et des pièces de monnaie. Le montant de ce poste correspond à la différence entre les billets et monnaies émis et ceux abrités dans les caisses de la Banque.

Demeurant le principal poste du passif (83%), les billets et monnaies en circulation se sont situés au terme de 2025 à 512 987 202 KDH, marquant une hausse de 15% par rapport à fin 2024 (444 273 240 KDH).

Conformément à leur profil saisonnier, les billets et monnaies en circulation ont connu des pics lors du mois de ramadan, de la célébration des fêtes religieuses, de la période estivale et de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN).

Graphique 5 : Evolution des billets et monnaies en circulation en 2025

**Note 9 : Engagements en or et en devises**

Ces engagements sont composés, majoritairement, des dépôts en devises des banques étrangères et des non-résidents. Ils ont marqué une hausse de 1 852 103 KDH par rapport à l'année précédente, s'établissant à 6 041 335 KDH, tirée par la progression significative des engagements en devises.

Il est à préciser que ces engagements abritent la partie non libérée au titre de la souscription de la Banque au capital de la BRI, pour un montant de 11,3 millions de DTS (l'équivalent de 140 639 KDH).

Note 10 : Engagements en dirhams convertibles

Ce poste abrite les engagements de la Banque en dirhams convertibles envers les banques étrangères, les organismes financiers internationaux (FMI et BIRD) et les non-résidents.

La variation annuelle des engagements de la Banque en dirhams convertibles (- 7 135 546 KDH) s'explique, principalement, par la baisse des engagements envers les organismes financiers internationaux (-7 104 523 KDH) et des engagements de la Banque envers les banques étrangères (-34 588 KDH).

Les avoirs du « compte n°1 » du FMI, constituant l'essentiel de ce poste, et ceux

du « compte n°2 » du FMI réajustés annuellement pour tenir compte de la parité du Dirham contre le DTS ont accusé une forte baisse à fin 2025 (-7 104 409 KDH). Cette évolution s'explique par le remboursement intégral en avril du principal dû au titre des disponibilités de la LPL pour un montant global de 7 154 890 KDH.

La réévaluation au titre de l'exercice 2025 des avoirs en dirhams du FMI a porté sur un montant de -15 230 KDH contre -292 947 KDH en 2024, et a été ajustée de -1 201 KDH (-66 912 KDH à fin 2024) au cours de change du dernier jour ouvrable de l'année.

Note 11 : Dépôts et engagements en dirhams

Ce poste regroupe notamment :

- le compte courant du Trésor tenu par Bank Al-Maghrib en vertu de l'article 16 de son statut, et rémunéré aux conditions ci-dessous, conformément à la convention signée, le 28 juillet 2009, entre le Ministère de l'Economie et des Finances et Bank Al-Maghrib :
 - la tranche inférieure ou égale à 2 milliards de dirhams est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins 50 pb ;
 - la tranche supérieure à 2 milliards de dirhams et inférieure ou égale à 3 milliards est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins 100 pb ;
 - la tranche supérieure à 3 milliards de dirhams n'est pas rémunérée.

Tableau 21 : Engagements en dirhams convertibles

En milliers de dirhams	2025	2024	Var.%
Engagements envers les organismes financiers internationaux	265 433	7 404 544	-96
Engagements envers les banques étrangères	10 103	44 691	-77
Comptes ordinaires des organismes financiers internationaux	255 329	7 359 853	-97
Autres engagements	18 464	14 899	24
Total	283 897	7 419 443	-96

- les comptes des banques marocaines, destinés principalement à satisfaire leurs obligations en matière de réserve monétaire instituée en vertu des articles 25 et 66 du statut de Bank Al- Maghrib, ont été intégralement libérés au profit des banques sur décision du Conseil du 16 juin 2020 ;
- les dépôts des administrations et des établissements publics dont le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social.

Ce poste peut abriter, également, dans un contexte de surliquidité :

- les reprises de liquidités à 7 jours sous forme de dépôts à blanc par appel d'offres qui sont assorties du taux directeur minoré de 50 pb ;
- les facilités de dépôts à 24 heures permettant aux banques de placer, à leur initiative, leur excédent de trésorerie. La rémunération appliquée à ces dépôts correspond au taux directeur minoré de 100 pb.

Tableau 22 : Dépôts et engagements en dirhams

En milliers de dirhams	2025	2024	Var.%
Compte courant du Trésor public	4 060 690	7 462 609	-46
Comptes courants des banques marocaines	33 625 912	32 307 874	4
Reprises de liquidités	-	-	-
Facilités de dépôts	-	-	-
Dépôts des administrations et des établissements publics	1 492 811	1 227 636	22
Autres comptes	3 676 467	3 791 534	-3
Total	42 855 881	44 789 654	-4

A fin 2025, les dépôts et engagements en dirhams ont reculé à 42 855 881 KDH, soit 1 933 773 KDH de moins par rapport à 2024 sous l'effet conjugué principalement de la baisse des disponibilités du compte courant du Trésor public (-3 401 919 KDH) et de l'accroissement des avoirs des banques marocaines (+1 318 038 KDH).

Note 12 : Autres passifs**Tableau 23 : Autres passifs**

En milliers de dirhams	2025	2024	Var.%
Autres opérations sur titres	361	361	-
Créditeurs divers	935 047	1 425 932	-34
Comptes de régularisation	507 464	362 794	40
Exigibles après encaissement	600 432	47 159	>100
Provisions pour risques et charges	2 441 404	1 445 200	69
Compte d'évaluation des réserves de change	17 230 788	18 425 519	-6
Total	21 715 497	21 706 964	0,04

Les autres passifs comprennent, notamment :

- les créditeurs divers constitués, principalement, des retenues d'impôts et taxes, des autres sommes dues à l'Etat et aux tiers, ainsi que des contributions aux organismes et fonds de prévoyance au titre de la couverture sociale en instance de règlement.

Ils affichent à fin 2025, un solde de 935 047 KDH dont 625 602 KDH correspondent à des dettes envers les fournisseurs (534 421 KDH à fin 2024). La décomposition de ces dettes par échéance se présente comme suit :

Tableau 24 : Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs

En milliers de dirhams	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Moins de 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Entre 61 et 90 jours	Plus de 90 jours
Dates de clôture						
Exercice 2024	534 421	534 421	-	-	-	-
Exercice 2025	625 602	625 602	-	-	-	-

- les comptes de régularisation sont composés, principalement, des comptes transitoires et de liaison, des charges à payer et des produits constatés d'avance. Ils sont passés en fin d'année à 507 464 KDH contre 362 794 KDH un an plus tôt ;
- les exigibles après encaissement dont les comptes constituent la contrepartie des valeurs remises à l'encaissement sont passés de 47 159 KDH à fin 2024 à 600 432 KDH à fin 2025 ;
- les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, lorsqu'ils sont nettement précisés quant à leur objet mais que leur réalisation et/ou leur évaluation demeure incertaine. Elles ont atteint

2 441 404 KDH à fin 2025 contre 1 445 200 KDH un an auparavant et sont composées, principalement, de la provision pour risques financiers pour un montant de 1 007 713 KDH constituée au titre de l'exercice afin de couvrir des pertes probables afférentes aux portefeuilles MTM, en cas de chocs de taux et de marché d'ampleur comparable à celles observées en 2022- 2023 (cf. Encadré 1), de la provision pour engagements des fonds sociaux portant sur un montant de 998 851 KDH ainsi que des provisions constituées au titre du don octroyé par la Banque en 2023 pour la gestion des effets du tremblement de terre pour un montant de 400 000 KDH¹⁷ (Cf. Tableau 42 de la Note 33 du CPC).

Encadré 1 : Provision pour risques financiers

Dans un contexte financier marqué par une grande volatilité, induisant des variations significatives des portefeuilles obligataires évalués en juste valeur et conférant ainsi au risque de taux un caractère de plus en plus structurel, Bank Al-Maghrib a procédé cette année - pour la première fois - à la constitution d'une provision pour risques financiers (PRF).

L'objectif est de couvrir, de manière ciblée et quantifiée, le risque de dégradation de la valeur des portefeuilles évalués à la juste valeur en cas de variation défavorable du marché, en particulier une hausse des taux d'intérêt.

Le montant de la dotation au titre de l'exercice 2025 s'élève à 1 007 713 KDH. Il correspond à la perte probable relative aux portefeuilles MTM, sur la base d'un scénario de remontée des taux américains et européens à des niveaux similaires à ceux observés en 2022 - 2023, dans un contexte de tensions inflationnistes et de chocs géoéconomiques.

La PRF est dotée par le compte de résultat de la Banque, particulièrement les « dotations aux provisions pour risques » et a impacté au bilan le compte des « provisions pour risques et charges ».

- Le compte d'évaluation des réserves de change abrite les variations des contrevaleurs résultant de l'évaluation des avoirs et des engagements en or, en métaux précieux et en devises y compris les DTS, sur la base des cours du dernier jour ouvrable de l'année, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue entre Bank Al-Maghrib et le MEF¹⁸.

¹⁷ Compte tenu de la reprise constatée cette année aux provisions constituées, conformément aux dispositions de l'article 247 bis du Code général des impôts, portant sur l'étalement fiscal sur 5 ans de tout don ou legs pour le compte de l'Etat.

¹⁸ Cf. Section relative aux principales règles comptables et méthodes d'évaluation.

En 2025, après avoir emprunté un trend baissier depuis janvier, atteignant son plus bas niveau en août (5 567 460 KDH) sous l'effet de l'appréciation du dirham face notamment au dollar (-11%) atténuée par l'appréciation de l'or (+17%), le solde du compte d'évaluation des réserves de change s'est amélioré sur le dernier trimestre en raison de la dépréciation du dirham face à l'or et à l'euro.

Il a clôturé l'exercice sur un solde créditeur de 17 230 788 KDH, en baisse de 1 194 731 KDH par rapport à 2024. Cette évolution annuelle s'explique principalement par la remontée des cours de l'or (+49%), l'appréciation du cours de l'euro (+2%) et par la dépréciation du dollar américain (-10%) et ce, en lien avec la hausse de la parité euro/dollar et sous l'effet de l'assouplissement des conditions de liquidité sur le marché de change.

Tableau 25 : Variation du compte d'évaluation des réserves de change

En milliers de dirhams	2025	2024
(dont)		
Or	9 266 564	4 249 128
USD	-14 179 847	2 855 522
EUR	4 102 929	-7 237 143

A fin décembre 2025, ce solde a représenté 4% des avoirs extérieurs nets de la Banque (425,9 milliards de dirhams) contre 5,3% à fin 2024.

Note 13 : Capitaux propres et assimilés

En vertu de l'article 2 du statut de la Banque, le capital est fixé à 500 000 KDH, entièrement libéré et détenu par l'Etat. Il peut être augmenté par incorporation des réserves sur décision du Conseil de la Banque, après avis du Commissaire du Gouvernement, dans la limite de 50% du capital.

Le fonds général de réserves a, pour sa part, été constitué, conformément à l'article 48 dudit statut par prélèvement de 10% sur le bénéfice net et a atteint le montant du capital.

Les fonds de réserves spéciaux ont été constitués, par affectation d'une partie des bénéfices, en référence à l'article 48 précité. Ils se sont situés depuis 2006 à 4 501 340 KDH et se sont élevés à fin 2025 à 6 501 340 KDH, suite à l'affectation en 2024 et en 2025 de 1 milliard de dirhams annuellement.

Le report à nouveau est passé, d'une année à l'autre, de 21 367 KDH à 81 351 KDH, soit une hausse de 59 984 KDH.

Tableau 26 : Capitaux propres et assimilés

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
Capital	500 000	500 000	-
Réserves	7 001 340	6 001 340	17
Fonds général de réserves	500 000	500 000	-
Fonds de réserves spéciaux	6 501 340	5 501 340	18
Réserve pour perte de change	-	-	-
Report à nouveau	81 351	21 367	>100
Total	7 582 691	6 522 707	16

2.10 Commentaires sur les postes du hors bilan

La situation de l'hors bilan traduit les engagements donnés et reçus qui ne peuvent être comptabilisés dans les comptes du bilan et relate principalement :

- les achats et ventes de titres et de devises entre la date de négociation (date d'engagement) et la date de livraison et/ou de règlement (date de valeur) ;
- les opérations de swaps de devises entre la date de négociation (date d'engagement) et la date d'échéance (date de maturité) ;
- les garanties reçues par la Banque dans le cadre de la conduite de la politique monétaire et des facultés d'avances ;
- les engagements en termes de refinancement des banques ;
- les cautions données ou reçues par la Banque (marchés).

Note 14 : Opérations de change

Ce poste enregistre les opérations de swap de change en devises réalisées, notamment, dans le cadre de la régulation monétaire ainsi que les opérations transitoires d'arbitrage devise contre devise.

Tableau 27 : Opérations de change

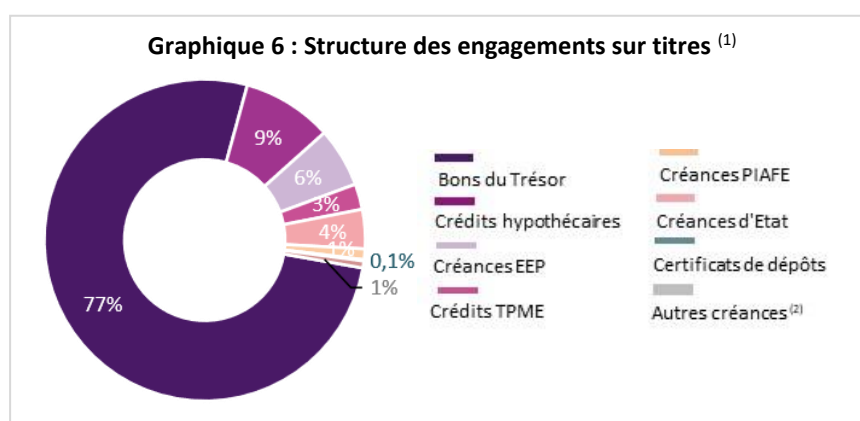
En milliers de dirhams	2025	2024
Opérations de change au comptant		
- Devises à livrer au comptant	958 059	-
- Dirhams à recevoir au comptant	-	-
Opérations de change à terme		
Devises à recevoir à terme	2 886 862	2 024 437
Devises à livrer à terme	2 878 986	2 001 365
Opérations de change-dépôts en or et en devises	-	3 681 650
Opérations de change-opérations d'arbitrage		
Devises à recevoir	374 924	-
Devises à livrer	375 838	-

Note 15 : Engagements sur titres

Cette rubrique enregistre principalement les titres reçus par Bank Al-Maghrib en garantie des opérations de refinancement des banques et des avances au profit des participants au SRBM (facultés d'avance).

Tableau 28 : Engagements sur titres

En milliers de dirhams	2025	2024
Titres reçus sur avances accordées	128 373 670	128 994 653
Titres reçus sur avances à accorder	13 782 200	13 400 400
Autres garanties reçues sur avances accordées	43 715 267	37 836 194
Avances à accorder	84 063 090	12 730 380
Titres étrangers à recevoir	2 971 349	7 376 028
Titres étrangers à livrer	934 130	5 467 643
Titres étrangers reçus sur opérations de pension	912 830	-



⁽¹⁾ Collatéral reçu sur les avances accordées par la Banque dans le cadre de la politique monétaire.

⁽²⁾ Wakala Bil Istitmar et les créances au profit des associations de micro-crédit.

Note 16 : Autres engagements

Tableau 29 : Autres engagements

En milliers de dirhams	2025	2024
Garanties de marchés reçues	224 778	183 311
Engagements de garantie reçues au titre des prêts au personnel	907 361	916 140
Engagements de financement donnés en faveur du personnel	37 490	10 889
Autres engagements donnés	1 000	1 000

2.11 Commentaires sur les postes du compte de produits et charges

Note 17 : Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises

Ce poste, corrélé aux niveaux des réserves de change et des taux d'intérêt, comprend les intérêts issus des opérations de placement en or, en DTS et en devises présentés ci-dessous :

- les placements sur le marché obligataire (portefeuilles d'investissement, de placement et de transaction) ;
- les placements sur le marché monétaire international et auprès des banques commerciales marocaines (portefeuille de trésorerie) ;
- les avoirs en DTS et la tranche de réserve disponible auprès du FMI ;
- les prêts de titres étrangers ;
- et les prêts de l'or.

Tableau 30 : Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
Placements en or	30 902	598	>100
Placements obligataires	8 136 682	6 024 194	35
Placements monétaires	682 543	1 058 445	-36
Avoirs en DTS auprès du FMI	605 515	835 392	-28
Autres intérêts (*)	38 631	36 406	6
Total	9 494 272	7 955 035	19

(*) Englobent, notamment, les intérêts sur les prêts des titres étrangers.

Les intérêts issus des opérations de placement en devises se sont accrus de 19% à 9 494 272 KDH, reflétant la poursuite des investissements et l'amélioration des taux de rendement.

Les intérêts issus des placements obligataires qui en représentent 86%, ont augmenté de 35% à 8 136 682 KDH dont :

- 6 300 285 KDH générés par le portefeuille d'investissement (+29% ou +1 419 471 KDH), consécutivement au renforcement de la taille des portefeuilles 'HTM' notamment en euro acquis à des rendements plus élevés ;
- 1 836 397 KDH issus du portefeuille de placement (+61% ou +693 017 KDH), dû à la hausse du portefeuille de liquidité et à l'évolution des taux souverains.

Les intérêts sur les placements monétaires se sont établis à 682 543 KDH, soit 375 902 KDH de moins qu'en 2024, s'expliquant principalement par la baisse des taux de placement sur le compartiment dollar compensée par la hausse de l'encours du portefeuille de trésorerie.

S'agissant des intérêts des avoirs en DTS, ils sont passés d'une fin d'année à l'autre, de 835 392 KDH à 605 515 KDH, traduisant la nette baisse du taux moyen de rémunération du DTS de 89 pb à 2,96% (contre 3,84% en 2024).

Les intérêts issus des placements en or ont connu une hausse significative (+30 304 KDH) pour atteindre 30 902 KDH, résultant de la reprise au cours de l'exercice des opérations de prêts de l'or dans un contexte de conditions de rémunérations plus favorables.

Note 18 : Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Ce poste enregistre les intérêts perçus sur les concours accordés aux établissements de crédit dans le cadre de la conduite de la politique monétaire (Cf. Note 5 du bilan pour les conditions de rémunération).

Bank Al-Maghrib a décidé en mars 2025 la réduction de son taux directeur de 25 pb pour le ramener à 2,25%.

Les intérêts sur les concours aux établissements de crédit ont atteint 3 201 485 KDH à fin 2025, en baisse de 747 502 KDH reflétant principalement l'impact des réductions du taux directeur (-25 pb en 2025 et -50 pb en 2024).

Tableau 31 : Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
(dont)			
Avances à 7 jours	1 373 493	1 557 728	-12
Avances à 24 heures	1 920	509	>100
Pensions livrées	1 059 673	1 468 598	-28
Prêts garantis	766 040	920 920	-17
Total	3 201 485	3 948 987	-19

Ils se composent, notamment, de :

- 1 059 673 KDH au titre des opérations de pension livrée à 1 et 3 mois, qui ont reculé de 28%, sous le double effet de la réduction des taux et de la baisse de l'encours moyen qui est revenu à 44 787 245 KDH ;
- 766 040 KDH relatifs aux opérations de prêt garanti (1 mois, 3 mois et 1 an) qui ont diminué de 17%, en raison des réductions du taux avec un encours moyen de 34 057 189 KDH ;
- 1 373 493 KDH issus des avances à 7 jours qui se sont repliés de 12%, en lien avec l'effet taux malgré la hausse de l'encours moyen qui s'est établi à 59 562 727 KDH ;
- 1 920 KDH issus des avances à 24 heures qui ont augmenté de +1 411 KDH, dû principalement à la forte hausse de l'encours moyen qui s'est élevé à 59 068 KDH.

Note 19 : Autres intérêts perçus

Ce poste abrite, notamment, les intérêts dus à la Banque au titre des prêts consentis à son personnel pour l'acquisition et/ou la construction de logements ainsi que la rémunération de la créance de la Banque en faveur de CFCA. Ces intérêts ont progressé de 3% (+247 KDH) pour atteindre 10 070 KDH à fin 2025.

Note 20 : Commissions perçues

Les commissions sont prélevées en rémunération des opérations bancaires effectuées pour le compte de la clientèle, essentiellement, les opérations de change ainsi que de la centralisation des opérations d'adjudication des bons du Trésor.

Tableau 32 : Commissions perçues

En milliers de dirhams	2025	2024	Var.%
Commissions de change	1 174 461	986 130	19
Marge d'intermédiation	187	139	34
Gestion des bons du Trésor	79 337	83 914	-5
Placements du Trésor sur le marché monétaire	7 888	9 532	-17
Autres commissions	5 117	7 565	-32
Total	1 266 990	1 087 281	17

Les commissions perçues se sont accrues de 17% (+179 709 KDH) à 1 266 990 KDH à fin 2025. Cette évolution s'explique, principalement, par l'accroissement de 19% ou +188 331 KDH des commissions sur les opérations de change, notamment sur BBE en raison de la hausse significative des cessions de BBE par les banques à Bank Al-Maghrib.

La commission prélevée par la Banque au titre de la centralisation des opérations d'adjudication des bons du Trésor s'est repliée de 5% pour revenir à 79 337 KDH, en lien avec la baisse du recours du Trésor en 2025 au marché primaire pour le financement de son déficit portant sur un montant de 162 milliards de dirhams contre 172 milliards de dirhams en 2024.

Les commissions perçues sur les placements du Trésor sur le marché monétaire ont accusé une baisse de -1 645 KDH, s'établissant à 7 888 KDH. Cette variation est attribuable au recul de l'encours de ses placements (15,6 milliards de dirhams en 2025, en moyenne quotidienne, contre 18,2 milliards en 2024).

Note 21 : Autres produits financiers

Les autres produits financiers sont constitués, principalement, des plus-values générées par les opérations en devises, des étalements des décotes des titres d'investissement et des gains sur les opérations de swap de change.

Au terme de 2025, ces produits se sont accrus de +247 426 KDH à 1 453 476 KDH. Cette évolution recouvre, principalement, une hausse significative des plus-values sur mandats de gestion (+250 235 KDH) grâce à une performance positive réalisée en 2025, une progression des plus-values des titres de placement (+63 557 KDH) réalisées notamment suite à la cession des titres étrangers en dollar, eu égard à l'évolution des taux de rendement, et une contraction des étalements des décotes sur titres d'investissement (-66 399 KDH).

Tableau 33 : Autres produits financiers

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
Plus-values de cession sur titres de placement	167 316	103 758	61
Etalements des décotes sur titres étrangers	766 087	832 486	-8
Plus-values des mandats de gestion	452 544	202 309	>100
Gains sur opérations de swap de change (politique monétaire)	-	-	-
Gains sur opérations de swap de change (report/déport)	46 527	41 466	12
Dividendes des participations	15 408	17 504	-12
Autres produits	5 594	8 527	-34
Total	1 453 476	1 206 050	21

De même, les gains réalisés sur les opérations de swap de change avec les contreparties étrangères ont atteint 46 527 KDH contre 41 466 KDH un an auparavant, en lien avec les variations des parités de change ayant affecté la valorisation des positions.

Les dividendes au titre de la participation de la Banque dans le capital de certains organismes étrangers se sont élevés à 15 408 KDH¹⁹ contre 17 504 KDH en 2024, dont 14 128 KDH perçus de la part de la BRI²⁰ (14 550 KDH en 2024), 982 KDH du PFCA²¹ (680 KDH en 2024) et 298 KDH d'AFRICA 50 - Financement des projets²².

¹⁹ Cf. Tableau 19 de Note 7 du bilan.

²⁰ Sur la base d'un dividende unitaire de 380 SDR décidé par son Conseil d'administration du 29 juin 2025, contre un dividende de 370 SDR en 2024.

²¹ Sur la base d'un dividende unitaire de 200 USD décidé par son conseil d'administration du 2 juillet 2025, contre un dividende de 125 USD en 2024.

²² Sur la base d'un dividende unitaire de 1,79 USD décidé par son conseil d'administration du 13 août 2025.

Note 22 : Ventes de biens et services produits

Cette rubrique abrite principalement (i) les ventes des biens produits par la Banque portant sur les documents sécurisés incluant le passeport biométrique et les cartes identitaires sécurisées ; (ii) la contribution aux frais de contrôle sur place des établissements soumis à la supervision de la Banque ; et (iii) les variations des stocks des produits finis, des encours de production et des pièces commémoratives.

Au terme de 2025, les ventes de biens et services produits se sont établies à 451 835 KDH, en contraction de 7% ou -32 995 KDH par rapport à 2024. Cette variation recouvre une baisse des ventes de documents sécurisés (- 24 696 KDH) à 363 838 KDH dont 195 862 KDH au titre des passeports biométriques et 150 940 KDH au titre

Tableau 34 : Ventes de biens et services produits

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
Ventes de documents sécurisés (dont)	363 838	388 534	-6
Passeports	195 862	216 815	-10
Cartes identitaires sécurisées	150 940	153 106	-1
Variation de stocks	20 954	33 149	-37
Contribution pour frais de contrôle sur place	61 861	60 935	2
Total	451 835	484 830	-7

des cartes identitaires sécurisées²³, ainsi qu'une légère hausse de la contribution pour frais de contrôle sur place (+926 KDH) se situant à 61 861 KDH.

Note 23 : Produits divers

Les produits divers sont passés, entre fin 2024 et fin 2025, de 23 273 KDH à 31 450 KDH dont 22 726 KDH concernent les recettes du système de facturation SRBM qui ont augmenté de 3 686 KDH.

Note 24 : Reprises de provisions

Cette rubrique a affiché au terme de 2025 un solde de 259 444 KDH contre 1 411 003 KDH une année auparavant, recouvrant essentiellement les reprises du reliquat des provisions pour dépréciation des titres de placement étrangers constatées dans le sillage des chocs de marché intervenus en 2022. Ces reprises ont fortement diminué en 2025 (-83%) à 236 380 KDH contre 1 389 732 KDH un an plus tôt, eu égard à l'évolution des taux de rendement. La rubrique inclut également les reprises de provisions pour risques et charges d'un montant de 17 969 KDH (Cf. Tableau 42 Note 33 du CPC).

²³ Il s'agit, notamment, du permis de conduire et du certificat d'immatriculation électronique.

Notes 25 : Produits non courants

Ce poste abrite les produits exceptionnels et non récurrents. Il s'est élevé à 254 114 KDH à fin 2025 contre 243 471 KDH à fin 2024, en hausse de 4% qui découle des produits de cession de terrains nus de la Banque courant 2025 pour un montant global de 49 832 KDH contre 39 754 KDH une année auparavant.

Il est à rappeler que cette rubrique comprend les reprises aux provisions pour charges constatées au titre de l'étalement fiscal du don octroyé en 2023 au fonds de gestion des effets de tremblement de terre d'un montant de 200 000 KDH, arrivant à terme à fin 2027.

Note 26 : Intérêts servis sur engagements en or et en devises

Ces intérêts ont reculé à fin 2025 de 198 795 KDH à 526 903 KDH en raison essentiellement du repli des commissions payées sur les allocations de DTS qui ont atteint 525 669 KDH, sous l'effet de la dépréciation du taux de rémunération du DTS (-89 pb) à 2,96%.

Les intérêts servis sur les dépôts monétaires ont, pour leur part, plus que doublé pour se situer à 1 235 KDH contre 542 KDH à fin 2024, eu égard à la hausse de l'encours de trésorerie.

Note 27 : Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams

Cette rubrique comporte les intérêts servis par la Banque, principalement, sur les disponibilités du compte courant du Trésor et la rémunération de la réserve monétaire (Cf. Note 11 du bilan pour les conditions de rémunération des comptes précités). Elle peut abriter également, dans un contexte de surliquidité, les intérêts servis par la Banque au titre des reprises de liquidités à 7 jours, des facilités à 24 heures et des swaps de dirhams contre devises.

Au terme de 2025, ces intérêts ont reculé de 29% à 236 675 KDH, en raison essentiellement de la baisse de la rémunération des comptes de la clientèle de la Banque.

Tableau 35 : Intérêts sur engagements en dirhams

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
dont :			
Compte du Trésor public	48 680	65 596	-26
Total	236 675	334 984	-29

Note 28 : Commissions servies

Cette rubrique abrite les commissions payées en contrepartie des services financiers rendus à la Banque et la marge d'intermédiation négative sur les opérations de change réalisées avec les intermédiaires agréés et certaines catégories de la clientèle.

Ces commissions se sont établies à 23 774 KDH, soit 6% de moins (- 1 442 KDH) par rapport à l'année dernière. Cette variation est tirée, essentiellement, par la baisse de la marge d'intermédiation négative (-3 458 KDH) à 4 624 KDH.

A ce titre, la marge d'intermédiation nette

s'est située au terme de 2025 à -4 437 KDH contre -7 943 KDH à fin 2024.

Cette évolution a été atténuée par la hausse des droits de garde des titres étrangers (+2 690 KDH) pour atteindre 16 990 KDH, traduisant le renforcement de la taille du portefeuille obligataire notamment « HTM ».

Note 29 : Autres charges financières

Ce poste recouvre les pertes enregistrées sur les opérations en devises, principalement, les moins-values sur titres de placement et les étalements des primes sur titres d'investissement.

Ces charges ont atteint 674 239 KDH à fin 2025, en baisse de 346 357 KDH (-34%).

Cette variation s'explique principalement par le repli des moins-values des titres de placement qui sont revenues, d'une fin d'année à l'autre, de 547 845 KDH à 210 994 KDH, suite principalement à l'arrivée à échéance de titres étrangers.

Tableau 36 : Commissions servies

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
Commissions de change	307	489	-37
Marge d'intermédiation	4 624	8 082	-43
Garde de titres à l'étranger	16 990	14 299	19
Autres commissions	1 853	2 346	-21
Total	23 774	25 216	-6

Tableau 37 : Autres charges financières

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
Moins-values de cession sur titres de placement (*)	210 994	547 845	-61
Etalements des primes sur titres étrangers	451 408	464 265	-3
Intérêts négatifs payés sur titres de placement	-	-	-
Moins-values des mandats de gestion	-	-	-
Pertes sur opérations de swap de change (report/déport)	4 786	3 135	53
Autres charges	7 051	5 350	32
Total	674 239	1 020 595	-34

(*) Différence entre la valeur comptable et le prix de cession.

Note 30 : Charges de personnel

Ce poste loge, principalement, les salaires et les appointements, les indemnités et les primes versées, les contributions patronales à la Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib et les participations au Fonds Mutuel, les primes d'assurance du personnel ainsi que les frais de formation professionnelle.

Tableau 38 : Charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées à 966 150 KDH, marquant une hausse de 4% par rapport à fin 2024 attribuable principalement à la progression de la masse salariale.

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
Rémunérations du personnel	754 867	725 462	4
Charges sociales	170 444	164 785	3
Charges de formation	17 676	17 641	0,2
Autres charges	23 162	21 975	5
Total	966 150	929 863	4

Note 31 : Achats de matières et fournitures

Ce poste enregistre l'achat de matières premières (papiers, encres, flans monétaires, puces et cartes électroniques et métaux précieux), utilisées pour la fabrication des billets et monnaies, des documents et cartes identitaires sécurisés et des pièces commémoratives.

Cette rubrique a augmenté de 12% ou (+60 369 KDH) à 565 816 KDH, en lien avec la hausse de la production des billets de banque marocains (759 millions d'unités en 2025 contre 685 millions en 2024) et des pièces de monnaie (92 millions en 2025 contre 86 millions en 2024).

Tableau 39 : Achats de matières et fournitures

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
Achats de matières premières	381 892	327 246	17
Achats de matières et fournitures consommables	110 666	115 486	-4
Autres achats	73 258	62 716	17
Total	565 816	505 447	12

Note 32 : Autres charges externes

Ce poste abrite les frais liés, essentiellement, à la maintenance informatique, à l'entretien des immeubles, à la location, à la consommation d'eau et d'électricité, aux dons et subventions ainsi qu'aux différents impôts et taxes.

Il est passé, d'une année à l'autre, de 445 866 KDH à 568 719 KDH, enregistrant une variation de +122 853 KDH. Celle-ci découle, principalement, de l'évolution des contributions de la Banque au titre de ses engagements de coopération et d'appui à l'écosystème, de l'entrée en vigueur de nouveaux contrats de maintenance des logiciels et des équipements informatiques et de production, ainsi que de l'augmentation des redevances de location de logiciels informatiques suite au renouvellement de certains contrats.

Tableau 40 : Autres charges externes

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
Frais d'entretien et de réparation des immobilisations	146 149	123 973	18
Loyers	62 184	49 687	25
Frais d'eau, d'électricité et achats de combustibles	32 440	31 606	3
Frais de transport, déplacement, mission et de réception	34 844	25 825	35
Frais postaux et de télécommunication	55 541	51 227	8
Impôts et taxes	23 598	22 903	3
Autres charges	213 963	140 646	52
Total	568 719	445 866	28

Note 33 : Dotations aux amortissements et aux provisions**Dotations aux amortissements**

Les dotations aux amortissements sont revenues, entre fin 2024 et fin 2025, de 254 120 KDH à 246 163 KDH, accusant ainsi une baisse de 7 957 KDH. Cette évolution s'explique principalement par l'arrivée à terme de l'amortissement de certaines immobilisations, réduisant mécaniquement la charge d'amortissement de l'exercice.

Tableau 41: Dotations aux amortissements

En milliers de dirhams	2025	2024	Var. %
(dont)			
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	234 955	240 900	-2
Immeubles ⁽¹⁾	106 779	118 632	-10
Mobilier et matériel	104 253	97 508	7
Autres immobilisations corporelles	-	-	-
Immobilisations incorporelles	23 923	24 760	-3
Dotations aux amortissements des autres charges à répartir sur plusieurs exercices	9 629	8 565	12
Total	246 163	254 120	-3

⁽¹⁾ Y compris les agencements, les aménagements et les installations.

Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement ont clôturé l'année 2025 sur un montant de 25 734 KDH contre 32 198 KDH en 2024.

Tableau 42 : Dotations aux provisions

En milliers de dirhams	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2025
Provisions pour dépréciation					
Bons du Trésor étrangers et assimilés	245 188	25 734	236 380	22	34 564
Valeurs et stocks divers	27 988	8 636	3 898		32 726
Titres de participation marocains	-	-	-		-
Titres de participation étrangers	25 602	12 008	1 188		36 422
Autres provisions ⁽²⁾	5 893	2 685	10		8 568
Provisions pour risques et charges (dont)	1 444 812	1 214 173	217 969		2 441 016
Engagements de retraite et de maladie	808 853	189 998			998 851
Provisions pour risques et charges ⁽³⁾	625 468	1 012 543	207 479		1 430 532
Autres provisions	389				389
Total		1 263 236	259 444⁽⁴⁾		

⁽²⁾ Englobe, notamment, les dotations aux provisions pour les créances des clients présentant un risque de non-recouvrement.

⁽³⁾ Comprend la provision pour risques financiers et la provision constituée au titre du don octroyé au fonds pour la gestion des effets du tremblement de terre dont l'étalement fiscal n'a aucun impact sur le résultat de la Banque.

⁽⁴⁾ Correspond au montant de la rubrique « Reprises de provisions » du CPC.

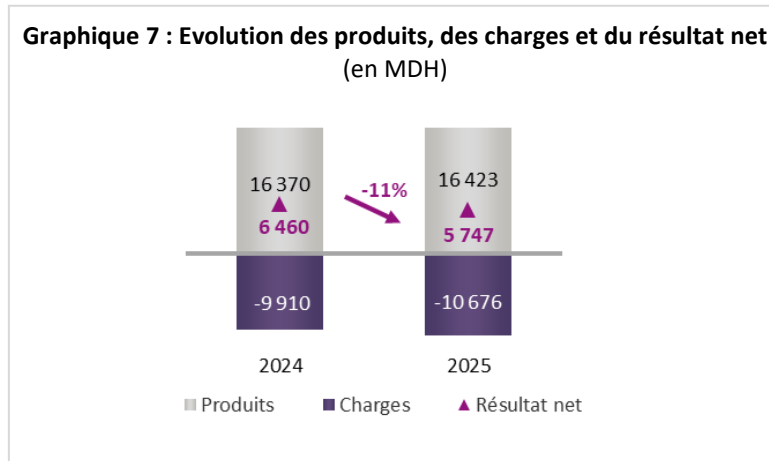
Note 34 : Charges non courantes

Les charges non courantes ont totalisé à fin 2025 un montant de 798 936 KDH contre 696 064 KDH à fin 2024, en hausse de 102 872 KDH. Cette évolution trouve son origine dans le règlement en 2025 de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices d'un montant de 585 819 KDH, calculée sur la base d'un taux de 5% du résultat fiscal de l'exercice précédent retenu pour le calcul de l'impôt sur les sociétés, contre 486 081 KDH versés en 2024.

Note 35 : Impôt sur le résultat

En vertu des dispositions du Code général des impôts, le taux d'imposition appliqué à Bank Al-Maghrib au titre de l'exercice 2025 est fixé à 39,25%²⁴.

L'impôt sur le résultat (IS) est passé, entre fin 2024 et fin 2025, de 4 510 804 KDH à 4 805 040 KDH.



²⁴ Le taux de l'IS prévu par le CGI est de 40% selon une approche progressive sur une période de quatre ans. Le différentiel entre le taux initial soit de 37% et le taux cible 40% est étalé progressivement durant la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

3 Evolution quinquennale des états de synthèse

3.1 Bilan (Actif)

Tableau 43 : Evolution de l'Actif

En milliers de dirhams	2025	2024	2023	2022	2021
Avoirs et placements en or	28 049 899	18 781 915	14 532 787	13 498 946	12 008 623
Avoirs et placements en devises	396 615 532	339 309 229	333 341 042	318 867 128	298 416 554
- Avoirs et placements auprès des banques étrangères	33 339 289	34 533 011	44 481 551	52 900 450	50 752 727
- Bons du Trésor étrangers et assimilés	351 432 699	294 645 307	279 618 315	257 366 426	239 508 275
- Autres avoirs en devises	11 843 544	10 130 912	9 241 175	8 600 252	8 155 552
Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux	21 197 838	23 061 150	22 101 677	22 770 832	21 596 724
- Souscription au FMI - Tranche de réserve	2 021 606	2 132 439	2 146 416	2 248 490	2 097 811
- Avoirs en Droits de Tirage Spéciaux	18 797 405	20 529 114	19 553 046	20 100 998	19 105 311
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe	378 828	399 597	402 216	421 344	393 602
Créances sur le Trésor public	-	7 090 424	19 906 860	20 853 545	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains	160 885 559	157 010 858	129 943 781	114 602 736	91 359 926
- Valeurs reçues en pension des banques	51 441 453	49 650 424	42 194 039	21 533 559	22 749 736
- Avances aux banques	109 027 906	106 910 271	87 408 014	92 886 621	68 474 368
- Autres créances	416 201	450 163	341 728	182 557	135 822
Bons du Trésor - Opérations d'Open Market	-	-	-	-	-
Autres actifs	3 538 128	4 169 685	4 823 925	3 706 864	3 988 298
Valeurs immobilisées	4 662 050	4 645 292	4 663 512	4 678 426	4 773 927
Total Actif	614 949 007	554 068 553	529 313 584	498 978 477	432 144 052

3.2 Bilan (Passif)

Tableau 44 : Evolution du Passif

En milliers de dirhams	2025	2024	2023	2022	2021
Billets et monnaies en circulation	512 987 202	444 273 240	412 752 041	372 786 283	337 710 576
- Billets en circulation	508 410 324	439 909 217	408 599 194	368 820 223	333 902 150
- Monnaies en circulation	4 576 878	4 364 023	4 152 848	3 966 060	3 808 426
Engagements en or et en devises	6 041 335	4 189 231	5 524 282	6 742 577	5 102 421
- Engagements en or	-	-	-	-	-
- Engagements en devises	6 041 335	4 189 231	5 524 282	6 742 577	5 102 421
Engagements en dirhams convertibles	283 897	7 419 443	20 222 140	21 230 274	19 566 060
- Engagements envers des organismes financiers internationaux	265 433	7 404 544	20 201 079	21 212 432	19 554 414
- Autres engagements	18 464	14 899	21 060	17 842	11 646
Dépôts et engagements en dirhams	42 855 881	44 789 654	38 000 970	42 444 609	38 967 531
- Compte courant du Trésor public	4 060 690	7 462 609	10 878 799	4 087 201	5 258 034
- Dépôts et engagements en dirhams envers les banques marocaines	33 625 912	32 307 874	22 607 941	32 383 423	28 484 675
- Comptes courants	33 625 912	32 307 874	22 607 941	32 383 423	28 484 675
- Comptes de reprises de liquidités	-	-	-	-	-
- Comptes de facilités de dépôts	-	-	-	-	-
- Dépôts des administrations et des établissements publics	1 492 811	1 227 636	1 252 740	1 331 794	1 176 044
- Autres comptes	3 676 467	3 791 534	3 261 490	4 642 191	4 048 778
Autres passifs	21 715 497	21 706 964	23 761 499	30 670 166	5 735 780
Allocations de Droits de Tirage Spéciaux	17 735 019	18 707 329	18 829 944	19 725 415	18 426 682
Capitaux propres et assimilés	7 582 691	6 522 707	5 117 032	5 792 002	5 697 969
- Capital	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
- Réserves	7 001 340	6 001 340	5 001 340	5 263 461	5 169 757
- Report à nouveau	81 351	21 367	-384 308	28 542	28 212
- Autres capitaux propres	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	5 747 485	6 459 984	5 105 675	-412 850	937 033
Total Passif	614 949 007	554 068 553	529 313 584	498 978 477	432 144 052

3.3 Compte de produits et charges

Tableau 45 : Evolution du CPC comptable

En milliers de dirhams	2025	2024	2023	2022	2021
Produits	16 423 136	16 369 754	13 863 998	6 876 041	5 282 811
Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises	9 494 272	7 955 035	6 109 045	3 340 653	2 418 155
Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 201 485	3 948 987	3 002 226	1 562 197	1 244 143
Autres intérêts perçus	10 070	9 823	9 689	9 758	12 610
Commissions perçues	1 266 990	1 087 281	1 135 349	1 121 250	651 047
Autres produits financiers	1 453 476	1 206 050	1 183 547	295 166	569 062
Ventes de biens et services produits	451 835	484 830	490 118	382 028	310 627
Produits divers	31 450	23 273	32 712	47 049	16 011
Reprises sur amortissements	-	-	-	-	-
Reprises de provisions	259 444	1 411 003	1 887 286	111 191	60 699
Produits non courants	254 114	243 471	14 026	6 748	458
Charges	10 675 651	9 909 770	8 758 323	7 288 891	4 345 777
Intérêts servis sur engagements en or et en devises	526 903	725 698	726 952	282 269	108 708
Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams	236 675	334 984	379 467	200 982	153 540
Commissions servies	23 774	25 216	33 985	30 810	28 856
Autres charges financières	674 239	1 020 595	767 408	1 673 613	769 534
Charges de personnel	966 150	929 863	850 114	898 809	880 452
Achats de matières et fournitures	565 816	505 447	343 563	370 771	313 924
Autres charges externes	568 719	445 866	416 771	370 044	357 299
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 509 398	715 231	561 965	3 323 110	896 435
Charges non courantes	798 936	696 064	1 008 188	111 468	123 205
Impôt sur le résultat	4 805 040	4 510 804	3 669 909	27 012	713 824
Résultat net	5 747 485	6 459 984	5 105 675	-412 850	937 033

4 Engagements envers les fonds sociaux

Les agents de la Banque bénéficient de deux régimes internes de retraite et de couverture médicale dénommés, respectivement, « Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib » (CRP-BAM) et « Fonds Mutuel » (FM).

La CRP-BAM assure au profit des agents de la Banque ou de leurs ayants cause, la pension de retraite, la pension d'invalidité, la pension d'ayants cause et l'allocation mixte capital-pension. Le FM assure le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques au profit des agents de la Banque et les membres éligibles de leurs familles.

Conformément aux dispositions de l'article 78 des statuts de la Banque, les activités et les opérations des Fonds précités font l'objet d'une comptabilité séparée.

Les instances de gouvernance de ces régimes régies par la loi n°40-17 portant statut de Bank Al-Maghrib ainsi que par l'Instruction du Wali n°3/W/2023 portant charte de pilotage des régimes de retraite et de prévoyance sociale se présentent comme suit :

- Le Conseil de la Banque qui veille à la mise en œuvre de tous les instruments qui concourent au respect, à la fois, des principes fondateurs et de l'équilibre des régimes.
- Le Wali qui statue sur toutes les propositions du Comité de Pilotage des fonds sociaux avant leur approbation par le Conseil de la Banque.
- Le Comité de pilotage des fonds sociaux, institué par décision du Conseil de la Banque du 25 mars 2008, présidé par un membre de ce dernier et qui se réunit une fois par an et chaque fois qu'il est nécessaire dans l'objectif d'assurer le suivi de la gestion technique et financière des deux régimes.

Tableau 46 : Engagement et financement des fonds sociaux

En milliers de dirhams	CRP-BAM		FM	
	2025	2024	2025	2024
Engagement brut	4 983 227	4 403 184	747 722	716 282
Actifs de couverture	4 124 408	3 770 202	607 689	540 411
Engagement net ^(*)	-858 819	-632 982	-140 032	-175 871

^(*) Engagement net des fonds sociaux totalement provisionné à 998 851 KDH à fin 2025 (Cf. Note 12 du bilan).

Les engagements de retraite et de maladie sont calculés conformément aux standards actuariels, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées qui tient compte de l'évolution des salaires, de la revalorisation des pensions et de la probabilité de recevoir la prestation²⁵.

²⁵ Liée à la probabilité de présence à la date de départ à la retraite, tenant compte principalement des risques de démission et de décès.

Les données, les hypothèses retenues dans les évaluations actuarielles ainsi que les engagements de retraite et de maladie font l'objet d'une validation par un actuair e indépendant.

La gestion des actifs des fonds sociaux s'inscrit dans le cadre d'une allocation stratégique, définissant une répartition optimale par classe d'actifs, compte tenu des objectifs des régimes de retraite et de couverture médicale, en termes de rendement et de risque.

Conformément aux dispositions de l'instruction portant Charte de pilotage des régimes de retraite et de prévoyance sociale, un rapport annuel est élaboré à l'effet de présenter, d'une part, les conclusions du bilan actuariel réalisé en interne dûment validé et certifié par un actuair e indépendant et, d'autre part, les réalisations de la gestion financière des actifs de couverture. Ce rapport est communiqué au Comité de pilotage des fonds sociaux pour examen et validation avant de soumettre les décisions qui en découlent à l'approbation du Conseil de la Banque.

Conformément aux dispositions de la circulaire n°2/PS/18 de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), le bilan actuariel, les projections démographiques et financières ainsi que les reportings relatifs aux placements affectés en représentation des engagements des régimes de retraite et de prévoyance sociale de la Banque sont transmis à cette autorité dans les formes et délais définis.

5 Rapport général du CAC



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca
Maroc

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Conseil de la Banque, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BANK AL MAGHRIB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges et l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 13 330 177 KMAD dont un bénéfice net de 5 747 485 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK AL MAGHRIB au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous vous renvoyons à l'état A2 de l'Etat des Informations Complémentaires, qui décrit la dérogation appliquée par la Banque au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par La direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 17 mars 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte Audit



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Avenue 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina Bensouda Korachi
Associée

6 Approbation par le Conseil de la Banque

Conformément à l'article 47 de la loi n°40-17 portant Statut de Bank Al-Maghrib, les états de synthèse sont présentés par le Wali à l'approbation du Conseil.

Lors de sa séance du 17 mars 2026, après avoir pris connaissance de l'opinion du commissaire aux comptes sur la sincérité et la concordance des états de synthèse avec les informations données dans le rapport de gestion de la Banque, le Conseil a approuvé les états de synthèse et la répartition du résultat net de l'exercice 2025.

Bank Al-Maghrib

Direction Financière
